COMMISSIONER OF OFFICIAL LANGUAGES
COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES

ANNUAL REPORT 1988

PART V

Second-Language Instruction: Building Bridges

EXTRACT

91-05626/

For additional copies, write the Communications Branch, Office of the Commissioner of Official Languages, Ottawa, Canada K1A 0T8, or telephone (613) 995-0826. Collect calls are accepted.

Complaints line for Residents of the National Capital Region:
Tel.: (613) 992-LANG (992-5264)

The Office of the Commissioner of Official Languages has regional offices in the following cities:

Office of the Commissioner
of Official Languages
Atlantic Region
Heritage Court
Room 303, 95 Foundry Street
Moncton, New Brunswick
E1C 5H7

Tel.: (506) 857-7047
1-800-561-7109

Office of the Commissioner
of Official Languages
Manitoba and Saskatchewan Region
Centre-Ville Building
Room 200, 131 Provencher Boulevard
St. Boniface, Manitoba
R2H 0G2

Tel.: (204) 983-2111
1-800-665-8731

Office of the Commissioner
of Official Languages
Quebec Region
Room 401, 1179 Bleury Street
Montreal, Quebec
H3B 3H9

Tel.: (514) 283-4996
1-800-363-0628

Office of the Commissioner
of Official Languages
Alberta, B.C., N.W.T. and Yukon Region
Liberty Building
Room 1100-A, 10506 Jasper Avenue
Edmonton, Alberta
T5J 2W9

Tel.: (403) 495-3111
1-800-661-3642

Office of the Commissioner
of Official Languages
Ontario Region
Room 2410, 1 Dundas Street West
Toronto, Ontario
M5G 1Z3

Tel.: (416) 973-1903
1-800-387-0635

The Commissioner also has part-time liaison officers in several locations across Canada. To find out if there is one in your area, please call your regional office.

©Minister of Supply and Services Canada 1988

1. Priorities and Planning: Managing the Issues

Some 20 years after the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism recommended universal compulsory second-language teaching in the schools, a majority of Canadian school children are studying English or French as a second language. While many Canadians agree that this is a good thing, opinions differ as to the best way to learn a language and the optimum number of hours a student should be exposed to the second-language in a given year. In this chapter we discuss some of the issues and choices facing second-language students, their parents, teachers and administrators. The Regional Roundup that then follows gives a close-up view of second-language teaching in each province and territory. Minority language education is discussed in Part IV.

With the recognition in 1969 of equal status for our two official languages in federal institutions, second-language learning in Canada took on a special importance. It became evident, especially to Anglophones, that acquiring a knowledge of the other official language would be an asset. Many parents hoped that their children, with second-language skills, would be well equipped to participate fully in the development and growth of Canada. Since they knew that language, like physical fitness, could not be obtained without good quality coaching and training, they became actively interested in requesting and promoting more and better second-language learning opportunities for their children. As the B and B Commission put it: "Since language is the basic ingredient of culture, our major concern...has been the opportunities for each of the two main linguistic groups in Canada to have access to an education which would allow the fullest expression and development of the mother tongue, and at the same time ensure an adequate communication between the two societies."[1]

The principles stemming from this premise are expressed in Section 43 of the 1988 Official Languages Act and in its Preamble, which reaffirm the minority

---

[1] *Report of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism*, Book II (1968, p. 295).

official language education rights guaranteed in the Charter of Rights and Freedoms and encourage and support the learning of English and French as second languages.

Access to second-language instruction

Canadian educators give every sign of agreeing with the principle that a grounding in the second official language is an important goal that deserves every encouragement. In the parts of Canada known as the "bilingual belt", French is already compulsory for most students through all or most of their school years. Quebec offers compulsory French from grade 1 to the end of secondary school and English as a second language from grade 4 on. In New Brunswick, students must study French from grades 1 to 9, or English as a second language from grades 4 to 10. Ontario requires 600 hours of French in elementary school as well as at least one credit at the secondary level.

Elsewhere in Canada the offerings are less consistent, but still impressive. For instance, Prince Edward Island schools offer French from grades 4 to 9 and in the Yukon French is compulsory from grades 5 to 10, while Manitoba schools that choose to offer French must do so from grades 4 to 12.

Last year Newfoundland's Policy Advisory Committee on French Programs recommended compulsory French classes from grades 4 to 9, and the Advisory Committee on the Public School Program in Nova Scotia, where French is compulsory from grades 4 to 6, recommended a compulsory credit in French between grades 10 and 12. In British Columbia, the provincial Royal Commission on Education recommended that a common curriculum for all students from grades 1 to 10 should include French as a second language: "French as a part of the common curriculum from its outset, reflecting the national policy of bilingualism, will help students to acquire language proficiency and appreciate the value of learning a second language."

The Ontario Ministry of Education holds that a student needs a minimum of 1,200 hours of exposure to the second language to attain "basic level" skills. This basic level is described in the 1974 Gillin Report as having a "good fundamental knowledge of the language"; being able to make oneself understood in conversation; being able to read standard texts with the aid of a dictionary; having some knowledge of the other official language community; and being capable of recommencing study of the language at a higher level if and when motivated to do so in later life. To reach this level, a student who spends 12 years in elementary and secondary school would have to study the second language for an average of 100 hours a year. A minimum of about 90 hours a year at the elementary level and 100 to 150 hours a year in high school is recommended or required by most provinces, with variations from school to school. Nationally, about 60% of Anglophone schoolchildren study French in any given school year. However, some will not take French consistently throughout their education and

will not achieve a level of knowledge that is protected from rapid deterioration as soon as they stop using the language.

While the proportion of elementary students who take French has risen steadily from under 30% to almost 60% since 1970-71, high school enrolments have dropped about 10% in the same period. This is no doubt due in part to the fact that French is often not a prerequisite for high school graduation or university entrance. Teenagers, especially those who have already achieved some competence in their second language, need special encouragement to continue to flex their linguistic muscles through the higher grades.

Second-language programs

Depending on where they live, schoolchildren may have up to five different second-language programs from which to choose. These include core English or French, enriched core French, early, middle and late immersion and intensive English.

- Core English or French is the standard, traditional way of teaching languages, involving from 40 to 150 hours a year of classroom exposure, depending on grade level and province.

- Enriched Core French, also known as extended core, presents a mid-course between traditional language teaching and immersion. Students in an enriched core program may study one or two subjects in their second language and should eventually receive a total of 2,100 hours or more of instruction during their school career.

- In Quebec, where there is no English immersion, some Francophone students are enrolled in Intensive English classes where English as a second language is generally taught for five months. These programs, still in the experimental stage, show very promising results.

- With as many as 1,000 hours in some years of the program, French Immersion offers the longest exposure to the second language. Most or all curriculum subjects are taught in French, and children may start in kindergarten/grade 1 (usually known as early immersion), grade 4 (middle immersion) or grade 6-7 (late immersion). A minimum of 5,000 hours of instruction is generally considered necessary to achieve the objectives of immersion, which include the ability to study, work and live in a French environment.

Core and immersion

Immersion has proven to be a popular form of language instruction and an extremely effective means of producing bilingual graduates. It is also a demanding program that requires special teacher training and the development of specific classroom materials. Enrolments continue to increase; they currently stand at 241,000, up 9% from 1987.

The success of immersion, as well as the attention and research focused on it, have caused some people to view core French as a poor cousin. We believe, however, that well-planned and well-taught core French programs can provide students with a basic knowledge of their second language from which they can further develop their skills later in life. Improvements are needed and we look forward to learning the results of the National Core French Study funded by the Secretary of State, due for release at the annual conference of the Canadian Association of Second Language Teachers in May 1989. Pilot projects associated with the study are already benefiting second-language students across the country.

French immersion and French-language education

Another unfortunate side-effect of the success of immersion is the confusion that persists in many localities between French immersion programs and French schools intended for members of the minority. In some cases the growth in immersion programs is seen as evidence of support for Francophone educational rights; in other cases, Anglophone parents view French schools as the ultimate immersion experience for their children. Such views, however sincere, may unwittingly exacerbate relations between majority and minority official language groups.

To understand the concerns of minority communities, one has only to compare enrolments in the two programs. In Alberta alone some 26,000 Anglophone children are in French immersion; by contrast about 1,900 Francophones attend minority language schools. In fact, in all but two provinces outside Quebec, more students are enrolled in French immersion programs than in minority language schools — sometimes 10 times more. To foster a better understanding of differing needs, several provincial chapters of Canadian Parents for French, in co-operation with provincial Francophone organizations, have produced brochures that distinguish clearly between French first-language education and French as a second language.

Despite such efforts, the distinction is still not clear in the minds of many Canadians. Indeed, in a study undertaken by the Conseil de l'éducation franco-ontarienne entitled "L'éducation de langue française en Ontario à l'heure de l'immersion", the authors fear that failure to recognize the differing needs of Anglophones and Francophones in regard to French-language education may lead to a dilution of the "clientele" of minority schools severe enough to destroy their usefulness in fostering French language and culture. In addition, education funding based on student enrolment is seen by the researchers as problematic. Some of the difficulties inherent in providing a fair level of funding to both groups were discussed in last year's Annual Report.

Several recent developments also affect French instruction in Canada in general. One such project is PÉLAGIE (Pédagogie en Langue française: Guides et Informations pour les Éducateurs), which links existing teaching resource

centres to a central data bank and thus makes documentation on the teaching of, and education in, French available across Canada. This project, which the Council of Ministers of Education, Canada, created in 1985 and funded for an initial start-up period of three years, was originally known as the French Language Information Network (FLIN). PÉLAGIE currently contains records describing some 3,500 written and 150 audio-visual documents.

Quality of second-language instruction

Teacher shortages

No matter what type of second-language program is in place, students will not benefit fully unless there is an adequate supply of well-trained teachers. Every province has at least one centre for teacher training and professional development, but few can produce enough teachers to satisfy the increasing demands for both core French and immersion programs. Some, like New Brunswick, train well-qualified French-language teachers, many of whom end up working in other provinces. Problems can, however, develop when provinces like Saskatchewan "import" French teachers to rural Anglophone communities, environments to which the newcomers may be unable to adapt. Many educators and parents consider the teacher shortage to be the most important issue in second-language teaching.

The feasibility of re-training Anglophone teachers for immersion or core French programs was examined in a study undertaken by J. Clarence LeBlanc for the Canadian Teachers' Federation. In his report, "Retraining Teachers for French Second Language Instruction", published in February 1988, the author concludes that "some teachers can retrain...but only a very small fraction of the teacher population." In general, more candidates for teacher training and more places at faculties of education are needed. Professional development for experienced teachers is another area that deserves more attention. The "communicative" approach to language teaching, which downplays formal grammar and memorization in favour of oral fluency and comprehensibility, is now considered to be state-of-the-art teaching methodology in every department of education. However, not all teachers have had a chance to learn this new approach.

Supplementary activities

Another crucial part of quality second-language teaching is access to exchanges, French camps, contests, games, and visits to plays and movies in the students' second language: supplementary activities that show students how much fun practising their second language can be. As one might expect, students in remote or linguistically isolated areas are less well served in this regard than those in richly bilingual regions and in major centres. But all kinds of organizations and individuals are involved in providing these activities, one example being the Scarborough, Ontario, French teacher who has started to co-ordinate registration and transportation for children wishing to attend Quebec summer camps.

The Department of the Secretary of State has a number of long-standing programs to promote English and French teaching and learning. The Society for

Educational Visits and Exchanges in Canada, a private group, organizes exchanges, and some departments of education have shown considerable initiative in providing extra-curricular second-language learning opportunities. For instance, the Quebec Ministry of Education has for 10 years run an exchange program that now involves some 350 students from eight provinces. Quebec students spend three months living and going to school with their out-of-province counterparts; in the spring the visit is reciprocated. Among other activities, Ontario's Ministry of Education runs a twinning program with Quebec in which students exchange correspondence. The Department of Education of the Northwest Territories brings in Francophone entertainers to tour all French classes, and also funds and buys copies of a monthly activity page in the French newspaper *L'Aquilon*.

Canadian Parents for French

One of the most tireless and imaginative providers of extra-curricular French activities is Canadian Parents for French (CPF) whose popular annual Festival national d'art oratoire involves more and more students every year. In 1989 CPF plans to hold the Festival in the capital of Prince Edward Island to celebrate the 125th anniversary of the Charlottetown Conference, the precursor of Confederation. "RENDEZ-VOUS CANADA", a major new initiative that brings Anglophones and Francophones together for a weekend conference to show students that French is alive in their own province, shows signs of becoming an important event in every province; nine conferences are planned for 1989. CPF also sets up French camps, organizes and publicizes exchanges and cultural events and generally keeps parents and teachers informed of the rich opportunities that exist across Canada. The Alberta chapter uses the theatre group "Boîte à popicos" to produce shows by and for schoolchildren; the Yukon chapter publishes a very popular children's art calendar in French; and the Northwest Territories chapter, along with local Francophones, is lobbying for access to CBC French television and radio.

Post-secondary French for Anglophones

The question of French offerings at the post-secondary level was once again an important subject of discussion across Canada. The main difficulty is that of accommodating bilingual students who wish to maintain or improve their French at this level without putting in jeopardy the legitimate claims of Francophone students for access to post-secondary education in French in a suitable linguistic environment.

Professor Arthur LeBlanc of the University of Manitoba, who has conducted a number of studies in this field, has suggested that universities should be prepared to offer bilingual Anglophones improved courses in modern language or French departments, extended offerings in French in departments and faculties whose usual language of instruction is English and extended support services in French. French centres, lounges, study areas, clubs and library holdings are some of the

tools that can help university and college students maintain and improve their second-language skills until such time as they may be put to use in the work world.

The Ontario chapter of Canadian Parents for French held its fourth conference on this subject in April 1988. For the first time community colleges and guidance counsellors were included in the discussions, the latter because they provide a crucial link between secondary schools and universities and colleges when it comes to matching students with available courses. Besides French offerings for bilingual students, teacher supply was also discussed since it is in post-secondary institutions that future teachers will be trained and teacher shortages will only be avoided by co-operation and national planning. Conference delegates recommended that a coalition of all interested groups (teachers' federations, school boards, etc.), be established to work further on the issue.

The different goals to be achieved through French offerings after high school range from those of the student who wishes to become an immersion teacher to those of the one who simply wants an opportunity to remain fluent by using French once or twice a week in a social situation. As immersion graduates begin to reach post-secondary institutions in greater numbers, the time has come to plan nationally and within each province to accommodate these students in the most practical way.

Number of bilinguals in Canada

Not surprisingly, with all this focus on second-language learning, the number of bilingual people in Canada is rising. According to 1986 census data, over 4 million Canadians say they are able to conduct a conversation in both official languages. These "bilinguals" represent 16.2% of the population compared with 15.3% in 1981 and 13.4% in 1971 (an increase of over a million people in 15 years). The proportion is even higher among young people between the ages of 15 and 24, of whom 20.5% declared themselves bilingual.

According to Gilles Grenier and Réjean Lachapelle in their November 1988 report "Linguistic Aspects of the Demographic Evolution in Canada", bilingualism is still most common among Francophones. About 30% of Francophones in Quebec (over 1.5 million people) stated in 1986 that they could speak English, whereas about 6% of Anglophones outside Quebec (another 919,000 people) stated that they could speak French. Well over half of Quebec's Anglophone population (397,000 of 666,000) and over 80% of Francophones outside that province (785,000 of 931,000) also said they were bilingual.

Gains vary greatly from region to region. Anglophones and Francophones are becoming bilingual at almost exactly the same rate; the increase is about 10 percentage points since 1971 in Ontario regions of contact like Ottawa, where both groups are well represented and mix frequently in the normal course of affairs.

There, in 1986, 22.8% of Anglophones and 85.2% of Francophones declared themselves to be bilingual. In New Brunswick regions of contact, the proportion of bilingual Anglophones and Francophones has increased by almost 11 percentage points over the same period, to 21.7% and 61.7% respectively.

However, the proportion of bilingual Anglophones is surpassing that of Francophones in Quebec regions of contact where almost 60% of Anglophones declared themselves bilingual in 1986 (a gain of 23.1 percentage points since 1971), compared to just over 40% of Francophones (up only 6.2 percentage points over the same period). In the rest of Quebec, where Francophones are in the great majority, about three-quarters of Anglophones and just 17% of Francophones said in 1986 that they were bilingual.

Second-language retention

When it comes to mastering a second language, most people who try can muster the burst of energy required to sprint through an exam or a compulsory language requirement; but it requires a lot more stamina to maintain a working knowledge of their second language over the long run. The issue of what kind of training, and especially what program of maintenance, will prepare students to remain strong in their second language for a lifetime is one that deserves more than a cursory glance.

Research

This year the Ontario Institute for Studies in Education (OISE) conducted a study on second-language retention for us. The study includes an annotated bibliography of Canadian, European and American research as well as a summary of the issues. The literature shows that the subject is more complex than might first appear and offers more questions than solutions. Part of the problem of language loss research lies in the fact that language acquisition is still not well understood. Nonetheless, the general rule with regard to second-language retention is that the higher the proficiency attained in the training period, the better the language retention. The literature suggests that students who attain a high level of proficiency manage to maintain these skills for long periods of time with very little practice, while those whose language skills are less advanced tend to lose them over time without constant re-exposure to the second language. Furthermore, different skills deteriorate at different rates; passive skills (reading and listening) tend to be more robust than active skills (writing and speaking).

There is not, as yet, any research on the best way to maintain or recover language skills. Some researchers have suggested that a return to materials that are already familiar might provide for more rapid and more thorough re-acquisition. Widening the discourse of the classroom and taking advantage of a supportive second-language environment where skills are constantly reinforced may also facilitate retention. More formal recognition should also be given to simple and effective tools such as books and magazines, films, radio and television.

Other recent research on this subject has focused on French as a second language since, in the context of the North American continent, most Anglophones and Francophones have ample opportunities to keep up their English.

Studies by the Second Language Institute at the University of Ottawa and the Modern Language Centre at OISE have used common instruments to measure the French listening, reading, speaking and writing skills of a group of secondary school immersion graduates in Alberta and Ontario. OISE proposes to build upon these data through a longitudinal study of students' experience after the first year of post-secondary education, and on the transition from school to work. This information will be used to assess a wide range of results from French immersion programs, including skill retention.

Bilingual job market

The need to use a second language on the job usually assures the retention if not the development of language skills. In 1985 we attempted to gauge the private sector bilingual job market. Our summary examination revealed that 30% of jobs at the Canada Employment Centre in Ottawa mentioned bilingualism as preferred, required or an asset. In a two-week period, over 2,000 job advertisements in six major newspapers in Toronto, Ottawa and Montreal mentioned language requirements. A preliminary study of businesses like retail stores, banks and hotels in Ottawa-Hull found that, while few employers insisted on bilingualism as a job requirement, most considered it "a significant asset".

This year, as part of a larger project to develop communicative performance tests in French, OISE carried out an exploratory survey of published job vacancies for bilingual positions. Positions advertised in two weekend editions in each of four newspapers in Toronto and Ottawa were examined. A total of 594 positions out of more than 11,000 (5.4%) were considered to meet the criteria of explicitly requesting second-language skills. More than two-thirds of the 594 positions required such skills; the other positions cited them as an "asset" or as "preferred". French was the language sought in the vast majority of these advertisements (91.6%).

The positions were almost equally divided between the public and private sectors, but professional and managerial positions were predominantly in the public sector, and semi- and unskilled jobs primarily in the private sector. One of the aims of the study was to assess the relative congruence of private and public sector jobs with current aspirations of French immersion students — the focus on published advertisements largely capturing (from the researchers' point of view) conditions for many of the new labour market entrants. The disjuncture between public and private sector job offerings raises questions about the linkage between language training and work. While professional and managerial positions (aspirations, in general, of immersion students) account for one-third of the bilingual

positions examined, elementary and secondary school teachers make up almost half of these. The researchers conclude that immersion graduates may well have to decide between using their language skills and having a higher status position, since the combination may be either unavailable or unattainable.

This project is continuing through joint funding by OISE and our Office. The intent is to analyse actual uses of French in bilingual private sector jobs and to help develop appropriate instruments for evaluating candidates for bilingual jobs.

It is clear that departments of education, teachers, parents and students are more than ever convinced of the value of second-language learning for Canadians. As enrolments climb, it is imperative to continue to plan for, improve and protect good quality English and French classes, accessible to a majority of school-children. It is particularly important to plan to meet the increasing demand for well-qualified French language teachers. Whether or not our bilingual graduates end up working in jobs that require a second language, we are convinced that their language skills will not be wasted.

We recommend that the Department of the Secretary of State:

- **in co-operation with the Council of Ministers of Education, Canada, collect and distribute information on second-language instruction options and minority language education and ensure co-ordinated research on second-language retention;**

- **in co-operation with federal and provincial human resources ministries, conduct studies on bilingual job opportunities as part of a growing recognition of Canada's language duality;**

- **increase its support for exchange programs and other activities designed to improve second-language skills;**

We also recommend that:

- **funding continue to be made available to ensure that PÉLAGIE (Pédagogie en langue française: guides et informations pour les éducateurs) can continue making documentation available in Canada on French as a second language and French as a language of instruction;**

- **planning at the national level be undertaken to overcome current and projected shortages of teachers of French as a second language.**

2. Regional Roundup: The New Wave

Every province faces a different set of circumstances when it comes to offering second-language instruction. The following roundup gives an overview of this year's most significant events and changes by province.

Newfoundland

The recommendations of last year's Policy Advisory Committee on French Programs produced a number of interesting developments. For instance, the Department of Education is developing curriculum guides for immersion, beginning with kindergarten and primary grades. Efforts are also under way to offer the same courses in both immersion and regular streams; consequently a new grade 3 social studies course is being created simultaneously in both languages and a recent call for publishers to develop a grade 6 social studies program required that it be produced in French as well as English. The Department has established a committee to develop policy recommendations on extended core French, an area that was only generally discussed in the report of the Advisory Committee.

The popularity of French programs is still growing dramatically. Immersion has jumped by almost 25% in the past year. Because of teacher shortages, the Department of Education and various school districts offer bursaries, fellowships and training programs to help teachers develop their French skills.

Meanwhile, a change in student evaluation is on the way. Teachers are being trained in oral examination techniques; by June 1990 part of the public examination in high school French courses will be an oral test.

Prince Edward Island

In 1987 Prince Edward Island took some important steps to ensure the quality of its French programs, setting out an action plan and creating a French Education Services Division. An elementary education curriculum study is now being conducted across the province to establish objectives for various subjects, including those of immersion programs.

Of all provinces, Prince Edward Island has the second highest proportion of immersion students (13%). An early immersion program has recently begun in Unit 1 and a feasibility study for late immersion is under way. The Department of Education is developing new immersion programs for grades 1 and 4 to be in the classrooms by September 1989. Pilot programs in science, history, law and social studies are also under way in high schools offering immersion.

The new core French program is only two years away from being implemented from grades 4 to 12. A new teacher's guide for grades 7, 8 and 9 will soon be released.

Nova Scotia

In August Nova Scotia's Department of Education created a new position for an immersion co-ordinator. The job of overseeing all second-language programs had become, in the words of the new co-ordinator, "too enormous" for one person to handle alone. Provincial guidelines for early and late immersion and extended core will be put in place for the first time in late 1989. A new teaching guide for elementary core French is about to be released and a junior high school guide will come out in the spring.

Extended core is also expanding and is now offered in three school boards. Grade 7 students in these boards are studying subjects such as history and geography in French, besides their normal French classes.

In answer to the need for more teachers, the Department of Education and the Université Sainte-Anne have created a new degree program to upgrade the skills of second-language teachers.

Canadian Parents for French, along with the Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse and the Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse, is working on a booklet describing the differences between French second-language programs and French schools for minority children.

New Brunswick

Appropriately enough, New Brunswick is, of the four eastern provinces, the most involved in second-language teaching. There are two distinct New Brunswick school systems, Anglophone and Francophone, each with a compulsory elementary and secondary language program. In 1987-88, 92,000 students were enrolled in the Anglophone section, 15,000 of whom were in French immersion, and 46,000 in the Francophone section.

In 1988 the Minister of Education formed the Minister's Review Committee on French Second Language to study both core and immersion teaching and to recommend future directions on staffing, evaluation, funding, policies and

programs. The Committee's recommendations are expected in early 1989, at which time they will be presented to the Minister of Education.

Discussion as to the practical range and limits of immersion education continues, the popularity of the program making demands on budgets and teacher supply. On a trial basis, two New Brunswick school districts have decided to drop early immersion in September 1989 in favour of "mid-immersion", which begins in grade 4. Meanwhile, an *ad hoc* committee reported on a two-year study of French language instruction in District 19. The school board has approved its recommendations, among them, "that the Department of Education reduce the number of French-language programs currently in existence to one program for all students", and "that the Department of Education enrich the core program so that it will more nearly achieve the standards of extended core and French immersion programs."

In the Francophone section of the Department of Education, a provincial task force on English as a second language has submitted recommendations to the Minister. As mentioned last year, the section is also carrying out an audio-visual teaching project for elementary and secondary English as a second language students, designed and developed in co-operation with Laval University for unilingual Francophones. The project is self-teaching and individualized, employing audio tape, video and computers, and offering students great autonomy in the choice of materials and activities. A complete learning approach is stressed; there is a relatively long period of listening and reading activities before students begin to speak. One of the greatest potential benefits of this method is its relatively low cost, which could solve the difficulties of small or remote schools that wish to offer high-quality second-language programs. Now in its fourth year, the elementary program has been extensively evaluated by Montreal's Concordia University. The results are expected to be made public in 1989.

As Moncton celebrates the 25th anniversary of its French-language university, a citizens' committee has been formed to study ways of setting up an English-language post-secondary institution in the city. At the University of New Brunswick, the French Second Language Teacher Education Centre (FSLTEC) is in its second year of operation. The only centre of its kind in eastern Canada, FSLTEC is involved in evaluation, program development and professional development. In 1988 the Centre held a variety of professional development events ranging from a four-week summer course for 50 teachers to a series of one-day sessions on specific issues.

Quebec

Study of the second official language is compulsory in both the English and French school systems of Quebec. Total student enrolment for 1987-88 was just over a million, of whom almost 90% attended French schools. Concerns about

the quality of both written and spoken French prompted the Ministry of Education to take action. After consulting many representatives of parents, students, school administrators and teachers, the Ministry published a plan of action to ensure that students acquire a better mastery of their mother tongue at school.

English as a second language

Concerns about Francophones' first-language skills mean that study of English does not begin until grade 4 in the French school system. This policy has both its adherents and detractors, one side arguing that this period is necessary to protect the students' mastery of their mother tongue, the other expressing concerns that the students' chances of becoming bilingual are being delayed. In response to parental demand, a number of school boards have begun introducing English as early as kindergarten and grade 1 in their French sections, contrary to the provincial curriculum policy. Meanwhile a decision has yet to be rendered on a case heard before the Supreme Court of Canada on whether the government of Quebec can impose such restrictions on school boards. Some parents and educators are also concerned about student achievements. In June school boards were informed of a 1987 examination given to 288 students in grade 6, which showed that only 14% of the students achieved the objectives prescribed for the English as a second language program (ESL), namely the ability to use English to communicate in situations consistent with the needs and interests of their age group. The passing mark was set high, at 80%; however, 55% failed to score above 60%, the normal passing mark. Two main reasons for this situation were suggested by the report. First, three-quarters of school boards do not allocate the minimum time (120 minutes a week) recommended by the policy. Second, 10% of English teachers in French elementary schools do not speak English well. This situation seems to be most serious in the province's largest school board, the Commission des Écoles Catholiques de Montréal (CECM). To combat this problem the CECM has been hiring specialists; it now has 70 where there had been none as recently as 1982.

Twenty-one school boards in Quebec have implemented intensive ESL instruction or enriched programs, some as far back as the late 1970s. The experimental intensive ESL programs are unlike French immersion, since in Quebec only French can be used as a medium of instruction in French schools. Instead students in grades 5 or 6 undergo a five-month period of English-language learning that takes up most of the school day. In April the Société pour la promotion de l'enseignement de l'anglais langue seconde au Québec completed an extensive survey of the efforts undertaken by such school boards to expand and improve the quality of ESL instruction at the elementary level. In a separate study called "Intensive ESL Programs in Quebec Primary Schools" researchers stated that students in the intensive programs not only "significantly outperform the regular program learners at the same grade level", but also "tend to perform better than those who are at a higher grade level who have received a comparable number of hours of instruction." The study suggests that more research should be undertaken to find out whether students who have finished a five-month

intensive program retain their English sufficiently to take up their studies later, and what effect the five-month hiatus has on students' eventual mastery of other subjects, such as mathematics.

French as a second language

The English school system in Quebec boasts the highest proportion of students enrolled in French immersion programs in Canada (about 18%). Interest is high for even more programs, but present demand for French immersion cannot always be accommodated by school boards. Part of the problem is that school boards have to use their own resources to pay for any increase in the regular core French program, namely enriched and immersion programs. While larger school boards have fewer difficulties, the policy poses a particular problem for those already experiencing financial problems because of declining enrolments.

As to the core French program, some parents and educators are concerned that no allowance is made for the special requirements of language instruction, in particular for a lower student-teacher ratio: the provincial policy stipulates the same class size as for other subjects such as geography and mathematics. Boards that reduce the student-teacher ratio must do so at their own expense.

In answer to the needs of second-language teachers, the Ministry of Education opened a teachers' resource centre in Montreal. French second-language teachers receive specialized training on professional development days, and the Centre also publishes and circulates information to teachers outside Montreal.

ESL and FSL: future plans

This year the Ministry of Education plans to take steps to improve second-language teaching (ESL and FSL) in Quebec schools. Following a process similar to that used to determine problems in French mother tongue instruction, the Ministry will undertake a consultation and analysis phase in 1989-90, to be followed by a plan of action to correct specific problems. Contentious issues such as when to begin the teaching of ESL will be examined during the review phase.

Ontario

Ontario is in the second year of implementation of Policy Program Memorandum 58 (discussed in last year's Report), whereby students entering grade 4 as of September 1987 must receive French instruction in every year from grades 4 to 8 and must have accumulated a minimum of 600 hours by the end of their primary schooling. Besides this compulsory program, enrolment in immersion and extended core French continues to increase.

The acute shortage of FSL teachers felt in some other parts of the country has reached Ontario. Increases in the number of students in immersion and those taking core French in the elementary grades have intensified the need for teachers, and many boards worry that they may be unable to staff their programs. Some conducted interviews this year during the Christmas break to line up teachers for

next September. Some observers feel that, while long term planning is crucial, emergency measures may have to be put in place to meet the need in the short term. Concerns are being expressed that teachers with inadequate language skills will be pressed into service, lowering the quality of French education. More candidates for teacher training and more places at faculties of education are needed. Both the Canadian Association of Immersion Teachers and the Ontario Modern Language Teaching Association (OMLTA) have launched promotional programs in an effort to attract potential teachers.

A survey of school boards and faculties of education in Ontario, undertaken in 1988 for OMLTA at the urging of the Ministry of Education, attempted to assess the likely shortfall between teacher vacancies and potential candidates. Based on responses from 106 out of 132 boards, 1,117 core and immersion teachers were needed for September 1988. An even greater demand is expected in September 1989, but faculties of education expect to train only 957 FSL teachers this academic year.

In response to criticism that they have not reacted adequately to demand, faculties of education are becoming more sensitive to labour market requirements. Continuing co-operation between the Ministry of Education and the Ministry of Colleges and Universities is necessary.

French immersion

The Ministry of Education will soon release a report on an immersion needs assessment study. The purposes of this internal policy review, based on data collected in the 1986-87 school year, are two-fold: to produce a curriculum policy for immersion and to determine future directions in teacher training. In addition, the Ministry plans to establish an Immersion French Advisory Committee to review French language arts programs (k-13) and recommend improvements to the curriculum.

About 6% of Ontario students are currently enrolled in French immersion. In two bilingual regions of Ontario, the numbers are quite extraordinary. In the Carleton School Board in the Ottawa area, about 55% of students entering kindergarten in September 1988 enrolled in immersion programs, and in Sudbury almost one-third of public school board students take French immersion at the elementary level. In Toronto Board of Education schools, where any child may be placed in immersion and provided with transportation if necessary, enrolment in early immersion is stabilizing. Part of the reason could be that the Board provides five different options for FSL instruction, including various entry points to immersion programs.

Some concerns about immersion are being expressed on another front. The Conseil de l'éducation franco-ontarienne commissioned a study of the impact of French immersion programs on French schools. While the report found that the popularity of these programs was not drawing Francophone students away from

French schools, it revealed that a majority of Anglophones favour the admission of bilingual Anglophone students to French-language schools. The report warned that, since funding for both programs is based on enrolment only, administrators of the minority schools may be "tempted to practise admission policies that are less rigorous in regard to students' mother tongue", perhaps eventually causing the French schools to become overwhelmed by English students. At the time of the study the numbers of students in French schools and French immersion programs were about equal (90,000). Although research has shown that when English and French students gather in groups English becomes the language of communication, the study found that not all Francophones share the anxieties expressed by the researchers.

Manitoba

Immersion centres versus dual track schools

With almost 9% of students enrolled in immersion programs in Manitoba, the issue of access has given way to others associated with the "maturing" of immersion. For example, a major debate centres around the relative merits of immersion centres, where the environment is totally French, versus dual track schools, which provide regular English programs as well as French immersion. Although Canadian Parents for French feels that, for pedagogical reasons, an immersion centre concept is superior, many parents favour dual track schools at the elementary level so that their children may attend local community schools. Although parents are not usually so strongly opposed to busing for older students, this has become an issue even at the high school level; some parents would like to have an English program offered at the French immersion high school being built by the St. Vital school division.

A curriculum policy for French-language immersion education released in January 1987 for discussion is still awaiting ministerial approval. The policy points out that it is difficult to create a French atmosphere if, in a dual track school, the administration is unilingual English.

High school offerings in French

An informal CPF survey conducted in 1987 showed that the range of French offerings for secondary school students is very narrow, a factor that may contribute to the high drop-out rate in French at the secondary level. Some parents are of the view that school boards do little long-range planning of high school programs designed to accommodate the large number of students currently enrolled in immersion at the elementary level.

One promising initiative by the Ministry of Education is the development of three French-language distance education courses: Sciences naturelles, Calcul and Sciences humaines. Originally developed and successfully implemented in English, Calcul 305 will be tested on an experimental basis in February 1989 for both Francophone and French immersion students, as will the other two courses in the 1989-90 school year. The Ministry has also published a 44-page booklet

entitled "French immersion: qu'est-ce que c'est?" to help parents understand what their children are studying.

Saskatchewan

Core French is not compulsory in Saskatchewan. Where it is offered at the elementary level, a minimum of 20 minutes per day is recommended and 30 minutes preferred. At the secondary level 100 hours a year is recommended. A revision of the core French curriculum from kindergarten to grade 12 was completed this year, and the Department of Education is involved in a massive project to produce immersion materials suited to Saskatchewan students. There has been some public opposition to the extension of immersion education, chiefly from those who feel that the program stretches the already limited supply of funds and students in remote areas. However, immersion enrolments have increased by 10% since last year, and core enrolments are burgeoning.

The 1988 Canada-Saskatchewan framework agreement "will establish a Language Training Institute governed by a Council" to serve Anglophone and Francophone communities, with an emphasis on the needs of the minority community. Its purpose is "to provide increased opportunities for adult post-secondary and professional French-language training and development." The federal contribution will be $17 million over the next five years, covering construction of facilities, equipment, program development and student bursaries and fellowships. Also, "Canada and Saskatchewan recognize the need to enhance opportunities in the areas of second-language instruction in Saskatchewan schools."

The Saskatchewan chapter of Canadian Parents for French, along with the Commission des écoles fransaskoises and the Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan, co-published a booklet describing the differences between French immersion and minority language education. Entitled "French Language Education in Saskatchewan/Éducation en langue française en Saskatchewan", it succinctly enunciates the different needs, different goals and "complementary visions" of the two programs.

Alberta

A controversial first draft of Alberta's new School Act (Bill 59) was recalled, but its successor (Bill 27) was adopted in late December. During discussions of the earlier Bill, Canadian Parents for French expressed the wish that it include a guarantee of access to immersion. Although their recommendations were not accepted, the new Act does differentiate between alternative education programs including immersion, and minority language education. The new Language Education Policy for Alberta, released in November 1988, addresses some of the concerns of parents. To be implemented in the 1989-90 school year, the document sets out policy statements, principles, responsibilities and guidelines for English and French language education, as well as heritage and Native

languages. It states that Alberta Education will provide opportunities for the learning of French and "a range of languages", as well as "for all students whose first language is not English and who require assistance to learn English." The policy also makes commitments to French first-language education. The policy statement on French as a second language reads: "Alberta Education encourages opportunities for all Alberta students to learn French by making available programs and services for French immersion and French second-language courses." The underlying principles specifically mention immersion courses as a means of providing opportunities to learn French.

Since immersion is still considered an optional program, school boards have the right to charge fees for busing and lunch supervision to students enrolled in programs outside their neighborhood. Some Alberta parents have refused to pay these fees. In 1988 one Edmonton father filed a lawsuit in the matter and some school boards have found themselves in the unenviable position of hiring collection agencies to gather the extra fees.

The second-language curriculum in Alberta is under review. By September 1989 a pilot project in FSL distance education will be available to high school students in northern areas where there is no access to French teachers. Twice-weekly live television segments will be augmented by teleconferencing, workbooks and, perhaps, computer software. Although the video feed is to be one-way, audio will be two-way, so that students can "talk back" to their televised teacher.

Some French teachers from outside the province experience difficulties adapting to the communities in which they are teaching. In 1988 the Alberta School Board Association for Bilingual Education sponsored a week-long orientation for new teachers, which included everything from practical help to curriculum support.

British Columbia

In 1988 the British Columbia Royal Commission on Education published its report entitled "A Legacy for Learners". The report said that "learning a second language has long been considered an important component of a well-rounded education; in Canada, where there are two official languages, it makes good sense to learn French. It also makes good sense to begin such study early in a child's schooling, as research indicates that very young students are more likely to acquire language naturally." The Commission recommended "that the Ministry of Education develop a Common Curriculum for all students in Grades 1 to 10" and that this curriculum should include French as a second language. This timely recommendation coincides with the Ministry of Education's plans to introduce a new standard French curriculum, to be used by all boards offering French as a second language as of September 1990.

Meanwhile, British Columbians are also studying the results of different approaches to French teaching. The "British Columbia French Immersion

Assessment", published in January by two professors from Simon Fraser University, reported that "the immersion students are comparable to a group of native French-speaking students...on the more communicative measures...but not in their fluency, pronunciation or oral grammar" and that "immersion students consistently achieved as well as or better than regular English program students in English reading, mathematics and science." The study of grades 4 and 7 suggested in particular "that there is ample room for growth in all areas of French reading" and one of its recommendations was that "a major priority of immersion teachers should be to promote independent reading in French both in and out of school."

Like their Saskatchewan counterparts, the British Columbia chapter of Canadian Parents for French co-produced a brochure with the Association des Parents du programme cadre de français, entitled "French Language Programs for British Columbians/Éducation en français, Deux clientèles, Deux programmes". It stresses that students enrolled in minority language programs have "different linguistic, cultural, educational and personal identity needs" than students in second language programs, and offers a thorough description of eligibility requirements, goals and other aspects of French-language programs across the province.

Immersion continues to boom in the province, and there has also been growth in core French this year. At the same time, demand for languages other than English or French, particularly those of the Pacific Rim, is also strong. Japanese and Mandarin are among the languages taught to young British Columbians of all ethnic origins. English as a second language, for children as well as adults, is increasingly important. In Vancouver about half of elementary schoolchildren have a first language other than English.

Yukon

In 1988 Simon Fraser University carried out an evaluation of French immersion in the Yukon that will likely give direction to the program for the next several years. The study said that "Yukon immersion students in all grades are making good progress in all areas tested. In addition, students in the upper grades... display positive attitudes toward bilingualism...".

As in the British Columbia report, reading skills were identified as a vital area for study and improvement. Yukon students in grades 5 and 7 "performed particularly well in French reading" compared to Canadian norms, and the researchers recommended that "an attempt be made to formally identify...factors which may have contributed to the good reading performance" of these students.

Unlike many other areas, the Yukon has a relatively good supply of Francophone teachers. Their need is not for a better knowledge of the language, but for more training in teaching methods. Two professional development courses have been

available in French through distance education from the Faculté St-Jean of the University of Alberta since January 1989, one dealing specifically with elementary French as a second language.

Northwest Territories

"Bilingual programs" in the Northwest Territories often mean English plus a Native language. In Yellowknife, the centre of French as a second language, parents have been lobbying for access to CBC French-language radio and television broadcasts, which are still not available. Current French-language activities include a "Camp de neige" organized by Canadian Parents for French and Yellowknife's annual French Festival. Some students may be among the RENDEZ-VOUS CANADA participants in Alberta this year. A new standard core French curriculum for grades 1 to 6 is expected to be in place by September 1989.

SECOND-LANGUAGE ENROLMENT IN PUBLIC SCHOOLS

C.1

PROVINCE[a]		Total school population	TOTAL SECOND-LANGUAGE ENROLMENT	FRENCH IMMERSION	
				Enrolment	Schools offering immersion
Newfoundland	1977-1978	156,168	67,791	95	3
	1987-1988[r]	136,228	77,145	2,979	28
	1988-1989[p]	132,580	78,000	3,300	28
Prince Edward Island	1977-1978	27,628	16,495	541	7
	1987-1988[r]	24,747	16,110	3,033	23
	1988-1989[p]	24,620	16,300	3,300	23
Nova Scotia	1977-1978	198,097	88,991	127	3
	1987-1988[r]	169,478	101,229	3,490	49
	1988-1989[p]	167,700	101,000	4,000	50
New Brunswick	1977-1978	162,229	70,629	3,179	34
	1987-1988[r]	138,531	72,500	15,458	102
	1988-1989[p]	136,600	70,000	15,500	102
Quebec	1977-1978	1,260,983[1]	667,472		
Students taking English as a second language	1987-1988[r]	1,036,180	576,300	No English immersion programs exist.	
	1988-1989[p]	1,030,600	573,200		
Quebec	1977-1978	n.a.	n.a.	17,754	n.a.
Students taking French as a second language	1987-1988[r]	n.a.	n.a.	18,750	n.a.
	1988-1989[p]	n.a.	n.a.	19,000	n.a.
Ontario	1977-1978	1,950,308	883,269	12,764	160
	1987-1988[r]	1,823,800	1,044,300	108,000	830
	1988-1989[p]	1,845,000	1,075,000	115,000	840

[1] Figures represent all public school students in Quebec.

ELEMENTARY[a] (Core)			SECONDARY[a] (Core)		
School population having English as the language of instruction (French in Quebec)	Second language[c] Enrolment	%	School population having English as the language of instruction (French in Quebec)	Second language[c] Enrolment	%
93,440	33,585	35.9	62,453	34,111	54.6
68,101	36,802	54.0	64,962	37,364	57.5
65,300	37,200	57.0	63,780	37,500	58.8
13,284	7,351	55.3	13,171	8,603	65.3
10,302	6,059	58.8	10,908	7,018	64.3
10,000	6,200	62.0	10,810	6,800	62.9
100,529	30,025	29.9	91,545	58,839	64.3
83,723	46,049	55.0	78,463	51,690	65.9
82,910	46,210	55.7	76,990	50,790	66.0
49,019	29,563	60.3	56,930	37,887	66.6
36,619	31,989	87.4	40,505	25,053	61.9
35,800	31,000	86.6	38,300	23,500	61.4
580,351	214,730	37.0	473,402	463,934	98.0
602,680	252,000	41.8	326,500	320,000	98.0
602,100	255,000	42.4	324,500	318,000	98.0
See Table C.2 (minority language education)			See Table C.2 (minority language education)		
1,221,579	650,136	53.2	612,574	220,369	36.0
1,025,700	690,000	67.3	597,600	246,300	41.2
1,032,000	710,000	68.8	605,000	250,000	41.3

Continued

PROVINCE[a]		Total school population	TOTAL SECOND-LANGUAGE ENROLMENT	FRENCH IMMERSION	
				Enrolment	Schools offering immersion
Manitoba	1977-1978	221,408	85,619	1,667	13
	1987-1988	199,389	106,525	16,395	84
	1988-1989	199,100	108,000	18,000	85
Saskatchewan	1977-1978	216,248	53,804	407	2
	1987-1988	203,499	92,877	8,398	58
	1988-1989	204,100	102,300	9,300	58
Alberta	1977-1978	439,804	n.a.	n.a.	n.a.
	1987-1988	452,605	162,678	22,779	145
	1988-1989	460,100	177,000	26,000	150
British Columbia	1977-1978	527,769	161,110	1,301	15
	1987-1988	491,309	209,856	21,404	164
	1988-1989	493,200	218,000	27,000	170
Yukon	1977-1978	5,394	n.a.	n.a.	n.a.
	1987-1988	4,896	2,695	318	2
	1988-1989	5,000	2,950	390	2
Northwest Territories	1977-1978	12,717	n.a.	n.a.	n.a.
	1987-1988	13,386	4,046	310	4
	1988-1989	13,400	4,100	350	4
TOTAL	**1977-1978**	**5,178,753**	**(1)**	**37,835**	**237**
	1987-1988	**4,694,048**	**2,485,011**	**221,314**	**1,489**
	1988-1989	**4,712,000**	**2,544,850**	**241,140**	**1,512**

(1) Column adds to 2,112,934 for 1977-1978, while row adds to 2,240,949 for that year, owing to unavailability of immersion data for Alberta and the Northwest Territories.

- Where no notation appears, French is the second language taught.
- Statistics Canada estimate.
- See Table C.2 for minority language education enrolment.
- Includes grades k to 6, except Ontario (k-8); British Columbia and Yukon (k-7).

ELEMENTARY[a] (Core)			SECONDARY[a] (Core)		
School population having English as the language of instruction (French in Quebec)	Second language[b] Enrolment	%	School population having English as the language of instruction (French in Quebec)	Second language[b] Enrolment	%
110,831	42,576	38.4	100,707	41,376	41.1
90,035	48,640	54.0	87,734	41,490	47.3
88,850	49,000	55.1	87,100	41,000	47.1
110,382	4,928	4.5	104,075	48,469	46.6
106,539	40,776	38.3	87,194	43,703	50.1
106,400	48,000	45.1	87,000	45,000	51.7
216,656	52,435	24.2	215,899	58,903	27.3
234,000	65,524	28.0	193,937	74,375	38.4
238,000	71,400	30.0	194,200	79,600	41.0
305,574	75,740	24.8	220,894	84,069	38.1
278,999	91,223	32.7	188,985	97,229	51.4
278,200	94,000	33.8	186,000	97,000	52.2
3,545	1,346	38.0	1,849	939	50.8
2,836	1,430	50.4	1,696	947	55.8
2,860	1,600	55.9	1,700	960	56.5
8,801	2,100	23.9	3,916	1,100	28.1
9,103	2,244	24.7	3,973	1,492	37.6
9,100	2,250	24.7	3,950	1,500	38.0
2,813,991	**1,144,515**	**40.7**	**1,957,415**	**1,058,599**	**54.1**
2,548,637	**1,312,736**	**51.5**	**1,682,457**	**946,661**	**56.3**
2,551,520	**1,351,860**	**53.0**	**1,679,330**	**951,650**	**56.7**

[a] Includes grades 7-12, except Ontario (9-13); Quebec (7-11); British Columbia and Yukon (8-12).
[b] Figures revised since publication of the 1987 Annual Report.
n.a. No figures available.

Source: Statistics Canada, Elementary and Secondary Education.

C.2

MINORITY LANGUAGE EDUCATION PROGRAMS

Enrolment in programs designed to provide education in their mother tongue (English in Quebec and French elsewhere to members of the official language minority groups, grades in which offered and number of schools where offered, for each province and territory, 1970-71, 1987-88 and 1988-89

		Enrolment	Grades	Number of schools
Newfoundland	1970-71	185	k to 10	1
	1987-88	186	k-6, 10-12	4
	1988-89	200	k-6, 10-12	4
Prince Edward Island	1970-71	796	1 to 12	7
	1987-88	504	1 to 12	2
	1988-89	510	1 to 12	2
Nova Scotia	1970-71	7,388	p to 12	32
	1987-88	3,802	p to 12	19
	1988-89	3,800	p to 12	19
New Brunswick	1970-71	60,679	k to 12	196
	1987-88	45,949	k to 12	157
	1988-89	47,000	k to 12	160
Quebec	1970-71	248,855	k to 11	519
	1987-88	107,000	k to 11	375
	1988-89	104,000	k to 11	370
Ontario	1970-71	115,869	k to 13	381
	1987-88	92,500	k to 13	365
	1988-89	93,000	k to 13	365
Manitoba	1970-71	10,405	k to 12	49
	1987-88	5,225	k to 12	28
	1988-89	5,150	k to 12	28
Saskatchewan	1970-71	765	k to 12	12
	1987-88	1,368	k to 12	14
	1988-89	765	k to 12	14

Continued

		Enrolment	Grades	Number of schools
Alberta	1970-71	n.a.	n.a.	n.a.
	1987-88'	1,889	k to 12	18
	1988-89'	1,900	k to 12	18
British Columbia	1970-71	-	-	-
	1987-88'	1,921	k to 12	37
	1988-89'	2,000	k to 12	37
Yukon	1970-71	-	-	-
	1987-88'	46	k-7, 9	2
	1988-89'	50	k to 9	2
Northwest Territories	1970-71	-	-	-
	1987-88'	-	-	-
	1988-89'	-	-	-
TOTAL	**1970-71**	**444,942**		**1,197**
	1987-88'	**260,390**		**1,021**
	1988-89'	**259,010**		**1,019**

' Statistics Canada estimate.

' Figures revised since publication of the Annual Report 1987.

n.a. No figures available.

Source: Statistics Canada, Elementary and Secondary Education.

COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES
COMMISSIONER OF OFFICIAL LANGUAGES

RAPPORT ANNUEL 1988

PARTIE V

L'enseignement de la langue seconde : jeter des ponts

TIRÉ À PART

Pour des exemplaires additionnels, écrivez à la Direction des communications, Commissariat aux langues officielles, Ottawa, Canada K1A 0T8, ou encore téléphonez à frais virés au (613) 995-0826.

Plaignants demeurant dans la région de la Capitale nationale :
Tél. : (613) 992-LANG (992-5264)

Le Commissariat aux langues officielles a aussi des bureaux régionaux dans les villes suivantes :

Commissariat aux langues officielles
Région de l'Atlantique
Place Héritage
95, rue Foundry, pièce 303
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 5H7

Tél. : (506) 857-7047
1-800-561-7109

Commissariat aux langues officielles
Région du Québec
1179, rue Bleury, pièce 401
Montréal (Québec)
H3B 3H9

Tél. : (514) 283-4996
1-800-363-0628

Commissariat aux langues officielles
Région de l'Ontario
1, rue Dundas ouest, pièce 2410
Toronto (Ontario)
M5G 1Z3

Tél. : (416) 973-1903
1-800-387-0635

Commissariat aux langues officielles
Région du Manitoba et de la Saskatchewan
Édifice Centre-Ville
131, boulevard Provencher, pièce 200
St-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2

Tél. : (204) 983-2111
1-800-665-8731

Commissariat aux langues officielles
Région de l'Alberta, de la C.-B., des T. N.-O. et du Yukon
Édifice Liberty
10506, avenue Jasper, pièce 1100-A
Edmonton (Alberta)
T5J 2W9

Tél. : (403) 495-3111
1-800-661-3642

Le commissaire est également représenté par des agents de liaison à temps partiel dans plusieurs localités du Canada. Pour savoir si un agent est en poste dans votre région, téléphonez au bureau régional.

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1988

1. Plans et priorités : l'intendance suit-elle ?

Une vingtaine d'années après que la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme eut recommandé l'enseignement universel et obligatoire de la langue seconde dans les écoles, la majorité des écoliers canadiens étudient le français ou l'anglais comme langue seconde. Si bon nombre de citoyens sont en faveur de ce régime, on s'interroge cependant sur la meilleure façon d'apprendre une langue et sur le nombre d'heures qu'un élève devrait idéalement consacrer chaque année à l'apprentissage de la langue seconde. Dans ce chapitre, nous analyserons quelques-uns des problèmes et des choix que doivent affronter les élèves, leurs parents, les enseignants et les administrateurs. Puis, dans le prochain chapitre, nous aborderons en détail l'enseignement de la langue seconde dans chacune des provinces et des territoires. L'enseignement dans la langue de la minorité a été traité à la partie IV.

Avec la reconnaissance, en 1969, de l'égalité de statut des deux langues officielles au sein des institutions fédérales, l'enseignement de la langue seconde acquit une importance particulière au Canada. Il devint évident, notamment pour les anglophones, que la connaissance de l'autre langue officielle serait dorénavant un atout. Dans toutes les régions, de nombreux parents espéraient qu'en maîtrisant la langue seconde, leurs enfants disposeraient d'un outil qui leur permettrait de participer pleinement à la croissance de leur pays. Puisque la langue, comme l'activité physique, requiert un encadrement et un entraînement de qualité, les parents ont démontré un vif intérêt envers la promotion de meilleures conditions d'apprentissage de la langue seconde pour leurs enfants. Comme l'indiquait la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme : « Comme la langue est l'assise de la culture, nous nous sommes surtout intéressés (...) aux facilités d'accès pour chacune des deux communautés linguistiques, à un enseignement qui favorise l'épanouissement et la plus grande maîtrise possible de la langue maternelle et qui en même temps assure une communication satisfaisante entre les deux sociétés. »[1]

---

[1] Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Tome II, 1968, p. 303.

Les principes découlant de cet énoncé figurent dans l'article 43 de la *Loi sur les langues officielles* de 1988 et dans son préambule, lesquels réaffirment le droit de la minorité de langue officielle à l'enseignement dans sa langue — droit déjà inscrit dans la *Charte canadienne des droits et libertés* — encouragent et appuient l'apprentissage du français et de l'anglais langues secondes.

L'accès à l'enseignement de la langue seconde

Les éducateurs canadiens s'emploient activement à promouvoir l'apprentissage de la langue seconde. Dans les zones bilingues du Canada, le français constitue déjà une matière obligatoire pour la plupart des élèves pendant l'ensemble ou la plus grande partie de leurs années d'études. Au Québec, le français est obligatoire de la première année jusqu'à la fin du secondaire, et l'anglais y est enseigné à partir de la quatrième année. Au Nouveau-Brunswick, les élèves doivent apprendre le français de la première à la neuvième année, ou l'anglais de la quatrième à la dixième. L'Ontario exige 600 heures de français à l'élémentaire ainsi qu'au moins un crédit au secondaire.

Les programmes sont moins substantiels dans les autres provinces, mais ils sont tout de même impressionnants. À l'Île-du-Prince-Édouard, par exemple, le français est offert de la quatrième à la neuvième année ; au Yukon, il constitue une matière obligatoire de la cinquième à la dixième ; au Manitoba, les écoles qui décident d'enseigner le français doivent le faire de la quatrième à la douzième.

L'an dernier, à Terre-Neuve, le comité consultatif sur les programmes de français recommandait l'instauration de cours de français obligatoires de la quatrième à la neuvième année, tandis qu'en Nouvelle-Écosse, où les écoliers de l'élémentaire doivent étudier le français de la quatrième à la sixième année, le comité consultatif sur l'enseignement dans les écoles publiques recommandait l'intégration d'un crédit obligatoire en français entre la dixième et la douzième année. En Colombie-Britannique, la Commission royale d'enquête sur l'éducation recommandait la création d'un programme commun de la première à la dixième année comprenant le français langue seconde. L'intégration du français au programme commun dès sa mise en place, reflet de la politique nationale de bilinguisme, aidera les élèves à maîtriser la langue seconde et à comprendre sa valeur.

Le ministère de l'Éducation de l'Ontario estime qu'un élève doit bénéficier d'un minimum de 1 200 heures d'expérience dans la langue seconde pour pouvoir en maîtriser les éléments de base. Il s'agit, d'après le rapport Gillin de 1974, de posséder une bonne connaissance des fondements de la langue ; de pouvoir se faire comprendre dans la conversation ; de pouvoir lire des textes courants à l'aide d'un dictionnaire ; de posséder une certaine connaissance de l'autre communauté de langue officielle ; de pouvoir reprendre par la suite, l'étude de la

langue seconde à un niveau plus avancé. Pour atteindre une telle maîtrise, un élève qui passe 12 ans à l'école primaire et secondaire doit consacrer en moyenne 100 heures par an à l'étude de la langue seconde. La plupart des provinces exigent ou recommandent un minimum de 90 heures par an à l'élémentaire et de 100 à 150 heures au secondaire, selon l'école. À l'échelle nationale, environ 60 p. 100 des anglophones étudient le français au cours d'une année scolaire. Mais certains n'étudieront le français que de façon sporadique et leur compétence se dégradera rapidement, aussitôt qu'ils cesseront de l'utiliser.

Si la proportion d'écoliers qui apprennent le français à l'élémentaire a connu une augmentation soutenue depuis 1970-1971, passant de moins de 30 p. 100 à près de 60 p. 100, les effectifs au secondaire ont baissé d'environ 10 p. 100 au cours de la même période. Ce phénomène s'explique sans doute, en partie, par le fait que la connaissance du français ne constitue généralement pas une condition pour l'obtention du diplôme d'études secondaires ou pour l'admission à l'université. Les adolescents, et notamment ceux qui possèdent déjà une certaine compétence dans la langue seconde, ont besoin d'être motivés pour continuer d'exercer leurs capacités linguistiques.

Une variété de programmes

Selon la région, le choix offert aux élèves peut comprendre jusqu'à cinq programmes de langue seconde dont : le programme-cadre de français ou d'anglais, le programme-cadre de français enrichi, l'immersion courte, moyenne ou longue et le programme d'anglais intensif.

- Les programmes-cadres de français ou d'anglais constituent la forme conventionnelle d'enseignement de la langue seconde ; ils offrent, selon le niveau de l'élève et la province, de 40 à 150 heures par an d'apprentissage en classe.

- Les programmes-cadres de français enrichis se trouvent à mi-chemin entre l'enseignement conventionnel et l'immersion. Les élèves inscrits dans un programme de français enrichi peuvent étudier une ou deux matières dans la langue seconde. Au cours de leur scolarité, ils devraient recevoir au total 2 100 heures, ou plus, d'enseignement du français.

- Au Québec, l'immersion en anglais n'existe pas, mais certains élèves francophones suivent des cours d'anglais intensifs d'une durée habituelle de cinq mois. Ces programmes, qui en sont encore au stade expérimental, laissent entrevoir d'excellents résultats.

- L'immersion en français qui, selon les classes, offre jusqu'à 1 000 heures consacrées au français, constitue le programme le plus intensif. La plupart des matières y sont enseignées en français. Les enfants commencent en maternelle ou en première année (immersion longue), en quatrième année

(immersion de durée moyenne) ou en sixième ou septième année (immersion courte). En général, il faut consacrer un minimum de 5 000 heures en immersion afin d'atteindre les objectifs fixés qui sont d'étudier, de travailler et d'évoluer dans un contexte francophone.

Programmes-cadres et immersion

L'immersion s'est révélée une forme populaire d'apprentissage linguistique et un moyen extrêmement efficace de former des élèves bilingues. Il s'agit cependant d'un programme nécessitant une formation spéciale de la part des enseignants et l'élaboration d'un matériel didactique particulier. On note une augmentation constante des effectifs en immersion : on compte actuellement 241 000 élèves, ce qui constitue une hausse de 9 p. 100 par rapport à 1987.

L'efficacité de l'immersion, et l'attention qu'elle a suscitée, ont amené certains à considérer les programmes-cadres de français comme des parents pauvres. Cependant, selon nous, un programme-cadre bien conçu peut offrir aux élèves une compétence de base en langue française, qu'ils auront le loisir d'enrichir au cours de leur vie. Il importe d'améliorer ces programmes, et nous attendons avec impatience les résultats de l'enquête nationale menée à ce sujet par l'Association canadienne des professeurs de langues secondes et financée par le Secrétariat d'État, qui seront publiés au cours de son congrès annuel en mai 1989. Les projets-pilotes organisés à travers le pays dans le cadre de cette étude ont déjà porté fruit dans le domaine de l'enseignement.

L'immersion en français et l'éducation de langue française

L'efficacité des programmes d'immersion a connu une autre conséquence malheureuse. Ils ont engendré la confusion, dans de nombreuses régions, entre les programmes d'immersion en français et les écoles de langue française. Dans certains cas, la croissance des programmes d'immersion est considérée comme un signe d'appui aux droits des francophones à l'enseignement ; dans d'autres cas, les parents anglophones considèrent l'école française comme un lieu privilégié d'immersion pour leurs enfants. Ces attitudes, quelle que soit leur sincérité, peuvent involontairement exacerber les tensions entre la majorité et la minorité de langue officielle.

Pour comprendre l'inquiétude des communautés minoritaires, il suffit de comparer les effectifs des deux programmes. L'Alberta offre, à elle seule, des programmes d'immersion en français à 26 000 enfants de langue anglaise, tandis que 1 900 francophones fréquentent les écoles de la minorité. À vrai dire, les programmes d'immersion comptent plus d'élèves — parfois dix fois plus — que les écoles françaises dans sept des provinces hors du Québec. Pour une meilleure compréhension de la diversité des besoins, plusieurs sections provinciales de l'association Canadian Parents for French ont collaboré avec des organismes francophones de leur province à la publication de brochures qui établissent clairement la distinction entre l'éducation en français, langue maternelle, et l'enseignement du français langue seconde.

Malgré de tels efforts, bon nombre de Canadiens ne font toujours pas cette distinction. Les auteurs d'une étude entreprise par le Conseil de l'éducation franco-ontarienne, *L'éducation de langue française en Ontario à l'heure de l'immersion*, craignent qu'en refusant de reconnaître les besoins différents des francophones et des anglophones au chapitre de l'enseignement en langue française, on diluera la clientèle des écoles de la minorité au point de détruire leur capacité de promouvoir la langue et la culture françaises. De plus, selon ces chercheurs, le financement des écoles en fonction du nombre d'élèves est problématique. Nous avons analysé, dans le rapport de l'an dernier, certaines difficultés qui se posent lorsque l'on tente d'accorder aux deux groupes un financement équitable.

Quelques initiatives récentes viennent également influer sur l'enseignement du français à travers le Canada. Ainsi, le programme PÉLAGIE (Pédagogie en langue française : guides et informations pour les éducateurs) lie les centres de ressources pédagogiques à une banque de données centrale, permettant aux enseignants de toutes les régions de se documenter sur l'enseignement du français et en français. Créé par le Conseil des ministres de l'Éducation en 1985, le programme, connu à l'origine sous le nom de Réseau d'information sur le matériel pédagogique en français, avait initialement obtenu des fonds pour une période de trois ans. PÉLAGIE offre aujourd'hui des références touchant 3 500 documents imprimés et 150 documents audio-visuels.

La qualité de l'enseignement de la langue seconde

La pénurie d'enseignants

Quel que soit le type de programme d'enseignement de la langue seconde, les élèves ne sauraient en bénéficier pleinement si l'on ne dispose pas d'un nombre suffisant d'enseignants qualifiés. On trouve, dans chaque province, au moins un centre pour la formation et le perfectionnement des enseignants, mais la plupart n'arrivent pas à former suffisamment de personnes pour répondre à la demande croissante, tant pour les programmes-cadres que pour les programmes d'immersion en français. Des problèmes peuvent néanmoins surgir lorsqu'une province comme la Saskatchewan « importe » des enseignants francophones : ceux-ci ont parfois de la difficulté à s'adapter aux communautés rurales de langue anglaise. Pour de nombreux parents et éducateurs, la pénurie d'enseignants représente le facteur le plus critique dans l'enseignement de la langue seconde.

Dans une étude menée pour le compte de la Fédération canadienne des enseignants, J. Clarence Leblanc a examiné la possibilité de recycler les enseignants anglophones aux fins des programmes d'immersion ou des programmes-cadres de français. Son rapport, publié en février 1988 sous le titre *Le recyclage en matière d'enseignement du français langue seconde*, propose la conclusion suivante : certains enseignants peuvent être recyclés, mais il ne s'agit que d'une mince proportion de l'ensemble. En général, une augmentation tant du nombre

de candidats à la formation d'enseignant que des places dans les facultés d'éducation est souhaitable. De plus, il convient de s'occuper davantage du perfectionnement professionnel des enseignants chevronnés. En effet, tous les ministères de l'Éducation considèrent aujourd'hui que l'enseignement « communicatif » de la langue — qui se fonde sur la compétence orale et la capacité de se faire comprendre plutôt que sur la grammaire et la mémorisation — constitue la méthode pédagogique la plus avancée en ce domaine. Or, tous les enseignants n'ont pas eu la possibilité de maîtriser cette méthode.

Les activités connexes

Un enseignement de langue seconde de qualité ne peut non plus se passer d'activités connexes — échanges, colonies de vacances, concours, jeux, sorties au théâtre et au cinéma dans la langue seconde — qui font prendre conscience aux élèves à quel point il est intéressant d'utiliser cette autre langue. Comme on pourrait s'y attendre, les élèves qui habitent les régions lointaines ou très homogènes au point de vue linguistique, sont moins privilégiés à cet égard que ceux des grands centres ou des régions où le bilinguisme est très répandu. Cependant, nombreux sont les organismes et les individus qui s'emploient à organiser ces activités : à Scarborough (Ontario), par exemple, un professeur de français a entrepris de coordonner les inscriptions et le transport d'enfants qui souhaitent se rendre dans une colonie de vacances au Québec.

Le Secrétariat d'État offre depuis longtemps plusieurs programmes visant à promouvoir l'enseignement et l'apprentissage du français et de l'anglais. La Société éducative de visites et d'échanges au Canada organise des échanges et certains ministères de l'Éducation ont fait preuve d'initiative dans la création d'activités hors-programme pour l'apprentissage de la langue seconde. Depuis dix ans, le ministère de l'Éducation du Québec organise un programme d'échanges qui touche 350 élèves venant de huit provinces : l'élève québécois passe trois mois chez un camarade d'une autre province et il fréquente son école, puis celui-ci lui retourne la visite au printemps. En Ontario, le ministère de l'Éducation mène, entre autres, un programme de jumelage qui offre aux élèves la possibilité de correspondre, dans leur langue seconde, avec un élève du Québec. Le ministère de l'Éducation des Territoires du Nord-Ouest invite des artistes francophones à faire la tournée des classes de français ; il achète également chaque mois une page dans le journal français *L'Aquilon*, qu'il consacre aux activités organisées.

La Canadian Parents for French (CPF) s'est révélée l'un des groupes les plus actifs et les plus novateurs en ce qui touche la mise en place d'événements hors-programme en langue française. Le Festival national d'art oratoire qu'elle parraine chaque année attire de plus en plus d'élèves. En 1989, l'événement aura lieu à Charlottetown, la capitale de l'Île-du-Prince-Édouard, pour célébrer le 125e anniversaire de la rencontre des pères de la Confédération. D'autre part, « RENDEZ-VOUS CANADA », une nouvelle activité provinciale qui consiste à réunir des francophones et des anglophones au cours d'une fin de semaine pour

montrer aux élèves que le français est bien vivant dans leur province, acquiert de plus en plus d'importance à travers le pays ; il y aura neuf conférences en 1989. La CPF organise également des colonies de vacances de langue française, des échanges et des événements culturels. De façon générale, elle voit à tenir les parents et les enseignants au courant des multiples possibilités qui existent à l'échelle du pays. La section albertaine a recours à la troupe de théâtre « La Boîte à popicos » pour produire des spectacles avec les écoliers ; au Yukon, on publie un calendrier illustré pour les enfants, en français, qui d'ailleurs connaît une grande vogue ; la section des Territoires du Nord-Ouest s'est associée aux francophones de la région pour réclamer l'accès à la radio et à la télévision françaises de Radio-Canada.

L'enseignement postsecondaire de langue française pour les anglophones

Cette année encore, la question des possibilités d'instruction postsecondaire en langue française a fait l'objet de discussions importantes à travers le pays. La difficulté principale consiste à accueillir les étudiants bilingues qui veulent maintenir ou améliorer leur français, sans porter atteinte au droit des étudiants francophones d'accéder à l'enseignement postsecondaire en français dans un milieu linguistique approprié.

Le professeur Arthur LeBlanc de l'Université du Manitoba, qui a d'ailleurs mené plusieurs études sur ce sujet, affirme que les universités devraient être en mesure d'améliorer les programmes des départements de français ou de langues modernes, d'offrir des programmes de français enrichis dans les départements et les facultés où l'enseignement est habituellement dispensé en anglais, et d'élargir les services de soutien en français. Ainsi, les centres, les salons, les clubs et les livres de bibliothèque en français sont des outils qui peuvent aider les étudiants des collèges et des universités à maintenir et à améliorer leurs capacités linguistiques jusqu'à ce qu'ils puissent les employer dans le monde du travail.

La section ontarienne de la Canadian Parents for French tenait au mois d'avril sa quatrième conférence à ce sujet. Pour la première fois, les collèges communautaires et les conseillers en orientation participaient aux discussions. En effet, ces derniers constituent un intermédiaire essentiel entre les écoles secondaires, les collèges et les universités, lorsque vient le temps d'orienter les élèves vers les cours appropriés. En plus des programmes de français offerts aux élèves bilingues, on y a parlé du nombre d'enseignants disponibles, car ce sont les établissements postsecondaires qui formeront les enseignants de l'avenir, et seules la coopération et la planification nationale permettront d'éviter les pénuries sur ce plan. Les délégués ont recommandé la formation d'une coalition des groupes intéressés (fédérations d'enseignants, conseils scolaires, etc.) pour poursuivre les efforts entrepris.

Au niveau postsecondaire, les programmes de français correspondent à des objectifs très variés : certains étudiants désirent devenir professeurs de cours d'immersion, d'autres veulent simplement maintenir leur compétence en utilisant le français une ou deux fois par semaine. Alors que les diplômés des programmes d'immersion sont plus nombreux à se présenter dans les établissements postsecondaires, le temps est venu d'entreprendre une planification nationale et provinciale pour assurer un accueil approprié à ces élèves.

Le nombre de bilingues au Canada

Après tant d'efforts consacrés à l'enseignement de la langue seconde, on ne s'étonnera pas d'apprendre que le nombre de bilingues augmente au Canada. D'après les données du recensement de 1986, plus de quatre millions de Canadiens se disent capables d'avoir une conversation dans les deux langues officielles. Les « bilingues » représentent 16,2 p. 100 de la population, comparativement à 15,3 p. 100 en 1981 et 13,4 p. 100 en 1971 (augmentation de plus d'un million de personnes en 15 ans). La proportion de bilingues est encore plus élevée chez les jeunes de 15 à 24 ans : 20,5 p. 100 des personnes de cette catégorie se disent bilingues.

D'après un rapport publié en novembre 1988 par Gilles Grenier et Réjean Lachapelle, *Les aspects linguistiques de l'évolution démographique au Canada*, le bilinguisme demeure plus répandu chez les francophones. Au Québec, en 1986, environ 30 p. 100 des francophones — c'est-à-dire plus de 1,5 million de personnes — se disaient capables de parler l'anglais, tandis qu'environ 6 p. 100 des anglophones à l'extérieur du Québec (919 000 personnes) affirmaient pouvoir parler le français. Plus de 80 p. 100 des francophones hors du Québec (785 000 personnes sur 931 000), et plus de la moitié des Anglo-Québécois (397 000 personnes sur 666 000), se déclaraient également bilingues.

Les progrès varient considérablement d'une région à l'autre. Les francophones et les anglophones deviennent bilingues au même rythme : l'augmentation est d'environ 10 points depuis 1971 dans les régions de l'Ontario où la présence francophone est importante, comme à Ottawa, où les deux groupes sont bien représentés et ont des échanges quotidiens ; en 1986, 85,2 p. 100 des francophones et 22,8 p. 100 des anglophones s'y disaient bilingues. Dans les régions de contact du Nouveau-Brunswick, la proportion de francophones et d'anglophones bilingues a connu une augmentation de presque 11 p. 100 au cours de la même période, atteignant 61,7 p. 100 et 21,7 p. 100 respectivement.

Cependant, la proportion d'anglophones bilingues dépasse celle des francophones dans les régions de contact du Québec, où près de 60 p. 100 des anglophones se déclaraient bilingues en 1986 (augmentation de 23,1 p. 100 depuis 1971), tandis que chez les francophones, cette proportion n'était que de

40 p. 100 (augmentation de 6,2 p. 100 seulement depuis 1971). Ailleurs au Québec, où les francophones constituent la grande majorité de la population, environ trois quarts des anglophones, et seulement 17 p. 100 des francophones, affirmaient être bilingues en 1986.

La langue seconde : maintien de l'acquis

Lorsqu'il s'agit de maîtriser une langue seconde, la plupart des gens qui s'y consacrent sont capables de trouver l'élan nécessaire pour réussir un examen ou satisfaire à une exigence linguistique ; mais les efforts à déployer pour maintenir à long terme leur compétence linguistique exigent beaucoup plus de rigueur. Quel type de formation, et surtout quels programmes de maintien de l'acquis permettront aux étudiants de conserver leur connaissance de la langue seconde tout au long de leur vie ? C'est une question qui vaut la peine d'être examinée.

L'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario (IEPO) a mené pour notre compte, cette année, une étude sur le maintien de l'acquis en langue seconde. L'étude comprend une bibliographie annotée de travaux canadiens, européens et américains, de même qu'un résumé de la problématique. D'après les recherches effectuées, il s'agit d'un sujet complexe dont l'étude suscite davantage de questions que de réponses. Les recherches sur la perte de la compétence linguistique souffrent du fait que l'acquisition de la langue est un phénomène encore mal compris ; on a pu toutefois formuler un principe général selon lequel plus le niveau de compétence atteint en période de formation est élevé, mieux l'étudiant parviendra à conserver cette compétence. Les recherches indiquent en effet que les étudiants très compétents réussissent à maintenir leur compétence pendant de longues périodes, même en ayant rarement l'occasion de l'exercer, tandis que ceux dont la compétence linguistique est moins grande ont tendance à la perdre s'ils ne sont pas continuellement exposés à la langue seconde. De plus, le rythme de dégradation dépend du type de capacité : les capacités passives (lire et écouter) résistent mieux que les capacités actives (écrire et parler).

Il n'existe à ce jour aucune documentation sur la meilleure façon de maintenir ou de retrouver sa compétence linguistique. Certains chercheurs ont émis l'hypothèse que le retour à un matériel déjà connu pourrait permettre une réacquisition plus rapide et plus complète. Le maintien pourra également être favorisé par l'élargissement du discours proposé en classe et la mise à contribution d'un environnement propice à la langue seconde, au sein duquel les compétences linguistiques sont constamment renforcées. Enfin, il conviendrait également d'accorder plus d'attention à des outils simples et efficaces comme les livres, les revues, le cinéma, la radio et la télévision.

Les recherches canadiennes

D'autres travaux récents dans ce domaine ont traité principalement du français langue seconde car, dans le contexte de l'Amérique du Nord, la plupart des francophones et des anglophones ont largement l'occasion de pratiquer leur anglais.

Les études menées par l'Institut des langues secondes de l'Université d'Ottawa et le Centre des langues modernes de l'IEPO utilisent des instruments de mesure pour évaluer les capacités d'écouter, de lire, de parler et d'écrire le français, d'un groupe de diplômés de programmes d'immersion du secondaire, en Alberta et en Ontario. L'IEPO se propose de prendre ces données comme point de départ d'une étude de l'expérience des étudiants après la première année de formation postsecondaire et à leur entrée dans un milieu de travail. L'information servira à évaluer une grande variété de résultats des programmes d'immersion en français, dont le maintien de la compétence linguistique.

Le marché du travail bilingue

La nécessité d'utiliser la langue seconde au travail assure généralement le maintien, voire le perfectionnement de la compétence linguistique. En 1985, nous avons tenté de mesurer le marché du travail bilingue du secteur privé. Un examen sommaire indiquait que pour 30 p. 100 des emplois proposés au Centre d'emploi du Canada à Ottawa, le bilinguisme constituait un atout ou une exigence. Au cours d'une période de deux semaines, plus de 2 000 offres d'emploi dans six grands quotidiens de Toronto, d'Ottawa et de Montréal faisaient état d'exigences linguistiques. Une étude préliminaire des magasins, des banques et des hôtels de la région d'Ottawa-Hull a montré que si la plupart des employeurs n'exigeaient pas le bilinguisme, ils le considéraient toutefois comme « un atout important ».

Cette année, dans le cadre d'un projet visant à mettre au point des épreuves de compétence communicative en français, l'IEPO a mené une enquête préliminaire sur les annonces de postes bilingues. Les offres d'emploi parues dans deux éditions du samedi de quatre quotidiens de Toronto et d'Ottawa ont été examinées, et on a trouvé 594 annonces, sur un total de plus de 11 000 — soit 5,4 p. 100 — qui répondaient aux critères établis en ce qu'elles mentionnaient explicitement des compétences en langue seconde. Plus des deux tiers des 594 postes exigeaient cette compétence ; les autres annonces parlaient d'« atout » ou de « préférence ». Dans la vaste majorité (91,6 p. 100) des cas, la langue seconde en question était le français.

Les postes étaient à peu près également répartis entre les secteurs privé et public. Mais les postes de professionnels et de gestionnaires se trouvaient principalement dans le secteur public, tandis que les emplois techniques ou non qualifiés étaient concentrés dans le secteur privé. L'étude avait notamment pour but de déterminer dans quelle mesure les emplois des secteurs privé et public coïncidaient avec les aspirations actuelles des étudiants des programmes d'immersion en français. En se fondant sur les annonces publiées dans les journaux, les chercheurs estimaient pouvoir cerner la situation qu'affrontent bon nombre de ceux qui entrent dans le marché du travail. L'écart entre les emplois offerts par les secteurs privé et public soulève un certain nombre de questions sur les liens

entre la formation linguistique et le travail. Les postes de professionnels et de gestionnaires, auxquels aspirent en général les élèves des programmes d'immersion, comptent pour le tiers des postes bilingues examinés dont la moitié sont des postes d'enseignant au primaire et au secondaire. Les chercheurs en ont conclu que les diplômés des programmes d'immersion auront peut-être à choisir entre l'utilisation de leurs capacités linguistiques et un poste de rang élevé, les deux se révélant inconciliables dans plusieurs cas.

L'étude poursuit son cours grâce au financement conjoint de l'IEPO et du Commissariat. On a l'intention d'analyser l'emploi réel du français dans les postes bilingues du secteur privé et de contribuer à l'élaboration d'instruments efficaces pour l'évaluation des candidats aux postes bilingues.

Chose certaine, les ministères de l'Éducation, les enseignants, les parents et les élèves sont plus que jamais convaincus de la valeur de l'apprentissage de la langue seconde au Canada. À mesure que les effectifs augmentent, on doit impérativement continuer la planification, l'amélioration et la protection d'un enseignement de qualité du français et de l'anglais offert à la majorité des écoliers. Il importe particulièrement de planifier des mesures qui permettront de répondre au besoin grandissant de professeurs de français compétents. En effet, que les diplômés obtiennent ou non, à la fin de leurs études, un emploi exigeant la langue seconde, nous sommes convaincus que leurs capacités linguistiques ne seront pas perdues.

Nous recommandons au Secrétariat d'État :

- **de réunir et de diffuser, en coopération avec le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, les renseignements sur les options en matière de programmes de langue seconde et d'éducation en langue minoritaire ; et d'assurer la coordination de recherches sur le maintien de l'acquis en langue seconde ;**

- **de concours avec les ministères fédéraux et provinciaux des ressources humaines, d'entreprendre l'étude des possibilités d'emplois bilingues dans le contexte d'une reconnaissance croissante de la dualité linguistique du Canada ;**

- **d'élargir son appui aux programmes d'échanges et aux autres activités visant à améliorer la compétence en langue seconde ;**

Nous recommandons aux autorités compétentes :

- **de continuer de subventionner PÉLAGIE (Pédagogie en langue française : guides et informations pour les éducateurs), afin d'assurer la disponibilité, à l'échelle du pays, de la documentation sur l'enseignement du français et en langue française ;**

- **d'entreprendre à l'échelle nationale une planification permettant d'éliminer la pénurie actuelle et prévue d'enseignants du français langue seconde.**

2. Survol régional : une vague de fond

La situation en matière d'enseignement de la langue seconde varie d'une province à l'autre. Voici donc un survol des changements et des événements marquants de l'année.

Terre-Neuve

À la suite des recommandations formulées l'an dernier par le Comité consultatif des programmes de français, diverses initiatives intéressantes ont vu le jour. Ainsi, le ministère de l'Éducation s'est employé à mettre au point un programme d'études pour l'enseignement immersif à la maternelle et au primaire. On travaille également à offrir les mêmes cours dans les programmes d'immersion et dans les programmes réguliers. C'est ainsi qu'un cours de sciences sociales destiné aux élèves de troisième est en voie d'élaboration dans les deux langues et qu'un récent appel d'offres aux éditeurs pour du matériel didactique dans cette même discipline, à l'intention des élèves de sixième, exige qu'ils soient produits en français et en anglais. Le ministère de l'Éducation a créé un comité chargé de formuler des recommandations pour l'élaboration d'un programme-cadre de français enrichi, bien que cette question n'ait été traitée que sommairement dans le rapport du Comité consultatif.

La popularité des programmes de français ne cesse de grandir comme en témoignent les inscriptions aux cours d'immersion, lesquelles ont augmenté de quelque 25 p. 100 durant l'année. Face à la pénurie d'enseignants, le ministère de l'Éducation et plusieurs districts scolaires ont créé des programmes de bourses et de formation destinés à améliorer les compétences en français des enseignants.

Parallèlement, on est à modifier la méthode d'évaluation des étudiants. Ainsi, on prépare les professeurs pour qu'ils soient en mesure de faire passer des tests oraux car, à compter de juin 1990, une partie des examens du secteur public de français au secondaire portera sur l'expression orale.

Île-du-Prince-Édouard

En 1987, l'Île-du-Prince-Édouard a pris d'importantes mesures pour améliorer la qualité de ses programmes de français, notamment en se dotant d'un plan

d'action et en créant la Division des services éducatifs en français. L'étude sur les programmes d'enseignement au primaire, qui est effectuée présentement à l'échelle de la province, a pour but de fixer des objectifs précis dans diverses disciplines, incluant celles des programmes d'immersion.

L'Île-du-Prince-Édouard arrive au deuxième rang des provinces qui comptent le plus d'élèves en immersion (13 p. 100). Un programme long est offert depuis peu dans l'unité 1 et une étude de faisabilité touchant l'immersion courte a été entreprise. Le ministère de l'Éducation a l'intention d'offrir de nouveaux cours immersifs de la première à la quatrième année dès septembre 1989. Des programmes expérimentaux en sciences, en histoire, en droit et en sciences sociales ont été mis en œuvre dans des écoles secondaires dispensant un enseignement immersif.

Le nouveau programme-cadre de français sera offert de la quatrième à la douzième année d'ici deux ans. Par ailleurs, on publiera sous peu un guide à l'intention des enseignants des septième, huitième et neuvième années.

Nouvelle-Écosse

En août, le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse a créé le poste de coordonnateur de l'enseignement immersif, car la direction des divers programmes d'études de langue seconde était devenue, selon le nouveau coordonnateur, une tâche trop considérable pour une seule personne. Les directives provinciales touchant les programmes d'immersion longs et courts, et le programme-cadre enrichi seront mises en œuvre pour la première fois vers la fin de 1989. En ce qui a trait au programme-cadre, un nouveau guide pédagogique à l'intention des professeurs de l'élémentaire sera publié sous peu et un autre intéressant le premier cycle du secondaire paraîtra au printemps.

Le programme-cadre enrichi est maintenant offert par trois conseils scolaires et comporte des cours d'histoire et de géographie en français, en plus de l'enseignement de cette langue en tant que matière dans les classes de septième.

La pénurie d'enseignants qualifiés a incité le ministère de l'Éducation et l'Université Sainte-Anne à créer un programme destiné à améliorer la formation initiale des professeurs de langue seconde.

La Canadian Parents for French (CPF), de concert avec la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) et la Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse (FPANE), prépare actuellement une brochure destinée à mettre en relief les différences entre l'enseignement du français langue seconde et l'enseignement en français aux minorités francophones.

Nouveau-Brunswick

Comme il se doit, des quatre provinces de l'est, c'est le Nouveau-Brunswick qui consent le plus d'efforts à l'enseignement de la langue seconde. La province

s'est dotée de deux administrations scolaires distinctes, l'une française et l'autre anglaise. Les deux ont adopté un programme d'enseignement de la langue seconde obligatoire au primaire et au secondaire. En 1987-1988, 92 000 élèves étaient inscrits dans des écoles anglaises, dont 15 500 dans des programmes d'immersion en français, et 46 000 dans des écoles françaises.

En 1988, la ministre de l'Éducation a créé une commission d'enquête sur l'enseignement du français langue seconde chargée d'examiner les programmes-cadres et immersifs et de formuler des recommandations en matière de dotation, d'évaluation, de financement, de politique et de programmes. La commission devrait remettre son rapport à la ministre au début de 1989.

Les possibilités ainsi que les limites de l'enseignement immersif font toujours l'objet de débats. La popularité de ces programmes soulève la question de l'accroissement des besoins en ressources humaines et financières. Deux districts scolaires ont décidé de supprimer, à titre expérimental, l'immersion longue et d'introduire l'immersion moyenne à partir de la quatrième année en 1989. Entretemps, un comité spécial a soumis les conclusions de son étude de deux ans sur l'enseignement du français dans le district 19. Le Conseil scolaire a approuvé ses recommandations, dont celles voulant que le ministère de l'Éducation ramène à un seul, pour tous les étudiants, les divers programmes de français, et qu'il améliore le programme-cadre pour que la qualité de ce dernier se rapproche davantage de celle des programmes de français enrichi et d'immersion.

Le groupe de travail créé dans la section francophone du Ministère a présenté ses recommandations à la ministre, au sujet de l'enseignement de l'anglais langue seconde. La section a d'autre part poursuivi ses expériences d'enseignement audio-visuel de l'anglais au primaire et au secondaire, projet qui, comme nous le signalions l'an dernier, avait été mis sur pied de concert avec l'Université Laval à l'intention des francophones unilingues. Cette méthode autodidactique et individualisée — qui recourt à l'audio, la vidéo et l'informatique — permet aux étudiants de choisir le matériel et les activités pédagogiques leur convenant le mieux. Elle privilégie un apprentissage global, l'étudiant consacrant une période relativement longue au développement de la compréhension de l'oral et de l'écrit avant de développer les compétences actives. L'un des très grands intérêts de cette méthode est son coût relativement bas, ce qui constitue un avantage important pour les petites écoles et les établissements éloignés qui souhaitent dispenser un enseignement de langue seconde de qualité. Lancé il y a quatre ans, le programme destiné aux élèves du primaire a fait l'objet d'une recherche approfondie par des spécialistes de l'Université Concordia de Montréal. Les résultats de cette étude devraient être rendus publics en 1989.

Moncton célèbre cette année le 25e anniversaire de la fondation de son université francophone. À cette occasion, un comité de citoyens a entrepris d'étudier les possibilités de créer un établissement d'enseignement postsecondaire de langue

anglaise dans cette ville. À l'Université du Nouveau-Brunswick, le Centre de formation des professeurs de français langue seconde a entrepris sa deuxième année. Seul centre du genre dans l'est du pays, il œuvre dans les domaines de l'évaluation, de la mise au point de programmes et de la formation professionnelle. En 1988, le Centre a mis sur pied toute une gamme de sessions de formation, allant d'un cours d'été de quatre semaines pour 50 enseignants à une série d'ateliers d'une journée portant sur des dossiers particuliers.

Québec

L'enseignement du français et de l'anglais langues secondes est obligatoire dans les deux systèmes scolaires du Québec. En 1987-1988, un peu plus d'un million d'élèves étaient inscrits dans les établissements d'enseignement de la province, dont près de 90 p. 100 dans des écoles françaises. Les inquiétudes que soulève la qualité du français parlé et écrit ont incité le ministère de l'Éducation à agir. Après avoir consulté un grand nombre de représentants de parents, d'étudiants, d'administrateurs scolaires et d'enseignants, le Ministère a rendu public un plan d'action visant à assurer que les étudiants pourront mieux apprendre leur langue maternelle à l'école.

L'anglais langue seconde

Afin d'éviter que l'apprentissage de la langue seconde ne se fasse au détriment de la langue maternelle, l'anglais est enseigné à partir de la quatrième année seulement dans le système scolaire francophone. Cette politique a ses partisans et ses opposants : les premiers estiment que cela donne aux élèves le temps de maîtriser leur langue maternelle avant de songer à acquérir une langue seconde, tandis que les seconds sont d'avis que cela nuit aux chances des jeunes de devenir bilingues. À la demande des parents, un certain nombre de commissions scolaires ont entrepris d'introduire l'apprentissage de l'anglais dès la maternelle et la première année, ce qui va à l'encontre du régime pédagogique. À ce sujet, on attend toujours la décision de la Cour suprême du Canada sur le droit du Québec d'imposer de telles restrictions aux commissions scolaires.

Le rendement des enfants dans ce domaine préoccupe vivement certains parents et éducateurs. En juin, les commissions scolaires ont obtenu les résultats d'un examen passé en 1987 par 288 élèves de sixième année, dont 14 p. 100 seulement ont satisfait aux normes du programme d'enseignement de l'anglais langue seconde touchant notamment l'aptitude à communiquer dans des situations correspondant aux préoccupations et aux besoins de leur groupe d'âge. Fixée à 80 p. 100, la note de passage était manifestement élevée. Cependant, 55 p. 100 n'ont même pas obtenu 60 p. 100, la note de passage habituelle. Le rapport fait état de deux causes principales. Premièrement, les trois quarts des commissions scolaires n'allouent pas à l'enseignement de l'anglais les 120 minutes par semaine recommandées par le Ministère. Deuxièmement, 10 p. 100 des professeurs d'anglais langue seconde à l'élémentaire ne maîtrisent pas bien cette langue. Le problème est particulièrement aigu au sein de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), qui est la plus importante commission

scolaire de la province. Afin de remédier à la situation, la CECM a décidé d'embaucher des spécialistes : on en compte aujourd'hui 70, alors qu'il n'y en avait aucun en 1982, par exemple.

Vingt et une commissions scolaires du Québec offrent des cours intensifs ou enrichis d'anglais langue seconde, certaines depuis la fin des années 70. Ces programmes expérimentaux d'anglais diffèrent de l'immersion en français puisque au Québec, seul le français peut être utilisé comme langue d'enseignement dans les écoles françaises. Ainsi, les élèves de cinquième et de sixième années se consacrent presque exclusivement à l'apprentissage de l'anglais pendant une période de cinq mois. En avril, la Société pour la promotion de l'enseignement de l'anglais langue seconde au Québec a terminé une vaste étude sur les mesures adoptées par les commissions scolaires en vue d'étendre et d'améliorer l'enseignement de l'anglais langue seconde au primaire. Dans une étude distincte intitulée « Intensive ESL Programs in Quebec Primary Schools », des chercheurs affirment que les étudiants des programmes intensifs ont non seulement un rendement très supérieur à celui des élèves de même niveau dans les programmes traditionnels, mais ont aussi tendance à surclasser ceux d'un niveau supérieur ayant reçu le même nombre d'heures d'enseignement. Les auteurs de l'étude estiment qu'il y aurait lieu d'approfondir les recherches pour voir si les élèves des cours intensifs garderont par la suite une compétence suffisante en anglais leur permettant d'effectuer des études supérieures dans la langue seconde, et si la période de cinq mois consacrée à l'apprentissage de l'anglais est préjudiciable à la maîtrise d'autres matières, comme les mathématiques.

Le français langue seconde

La proportion des élèves québécois inscrits au programme immersif de français est la plus élevée au pays, soit quelque 18 p. 100. Si la demande à cet égard reste forte, les commissions scolaires n'ont pas toujours les moyens d'y satisfaire. Le problème tient en partie au fait que les programmes autres que les programmes-cadres (l'enseignement immersif et enrichi) sont essentiellement à la charge des commissions scolaires. Si les plus importantes d'entre elles doivent faire face à moins de problèmes, il en est autrement pour celles qui sont déjà aux prises avec des difficultés financières dues à la baisse du nombre d'élèves.

Quant au programme-cadre de français, certains parents et éducateurs estiment que le Ministère ne tient pas compte des exigences spéciales de l'apprentissage de la langue seconde, notamment en ce qui a trait au coefficient élèves-enseignant. En effet, le régime pédagogique applique à ce programme les mêmes critères quant au nombre d'élèves par classe qu'à l'enseignement de la géographie et des mathématiques, par exemple. Les commissions scolaires qui réduisent leur coefficient élèves-enseignant doivent acquitter elles-mêmes la note.

Pour répondre aux besoins des professeurs de langue seconde, le Ministère a créé à leur intention un centre de ressources pédagogiques à Montréal. Ce centre offre des sessions de formation d'une journée aux enseignants de français langue

seconde et publie, au bénéfice des enseignants de l'extérieur de Montréal, divers documents d'information.

Cette année, le ministère de l'Éducation entend travailler activement à l'amélioration de l'enseignement du français et de l'anglais langues secondes. Dès 1989-1990, il mettra en branle un processus de consultation et d'analyse (semblable à celui qui fut utilisé pour le français langue maternelle) qui devrait permettre l'établissement d'un plan d'action destiné à corriger des déficiences spécifiques. Ainsi, il examinera les questions litigieuses dont celle de l'âge idéal pour débuter un programme-cadre d'anglais.

Ontario

C'est la deuxième année que l'Ontario applique la directive 58 du ministère de l'Éducation — dont nous avons parlé l'an dernier. En vertu de cette directive, tous les étudiants qui sont entrés en quatrième en septembre 1987 doivent suivre régulièrement des cours de français jusqu'en huitième et avoir accumulé au moins 600 heures dans cette matière à la fin du primaire. Au-delà de ce programme obligatoire, les inscriptions dans les programmes immersifs et enrichis ne cessent d'augmenter.

La pénurie d'enseignants

La grave pénurie de professeurs de français langue seconde qui se fait sentir ailleurs au pays n'a pas épargné l'Ontario. La croissance du taux d'inscriptions en immersion et aux programmes-cadres de français au primaire est telle que nombre de conseils scolaires se demandent s'ils trouveront suffisamment de professeurs qualifiés. C'est ainsi que certains conseils scolaires ont commencé à recruter des enseignants dès Noël dernier en vue de la rentrée en septembre 1989. Certains observateurs sont d'avis que malgré le fait qu'une planification à long terme s'impose, l'implantation de mesures d'urgence devrait être envisagée afin de répondre aux besoins immédiats. D'aucuns craignent qu'on soit forcé de se rabattre sur des enseignants qui n'ont pas la compétence nécessaire, ce qui ne manquerait pas de réduire la qualité de l'enseignement. Les participants aux programmes de formation en enseignement et les places disponibles dans les facultés des sciences de l'éducation sont nettement insuffisants. L'Association canadienne des professeurs d'immersion et l'Ontario Modern Language Teaching Association (OMLTA) ont toutes deux lancé des campagnes promotionnelles.

À l'incitation du ministère de l'Éducation de l'Ontario, l'OMLTA a commandé en 1988 un sondage sur les conseils scolaires et les facultés des sciences de l'éducation qui visait à chiffrer la pénurie de candidats qualifiés, compte tenu des postes à pourvoir. Si l'on se fie aux réponses fournies par 106 des 132 conseils scolaires, il y avait un manque à combler de 1 117 postes dans les programmes-cadres et immersifs pour septembre 1988, et les besoins seront manifestement plus grands en 1989. Or, les facultés des sciences de l'éducation ne prévoient former que 957 professeurs au cours de cette année universitaire.

Sensibles aux reproches qui leur ont été adressés de ne s'être pas intéressées à la demande et aux besoins du milieu, les facultés des sciences de l'éducation s'emploient désormais à mieux tenir compte des exigences du marché du travail. Cela dit, il importe que le ministère de l'Éducation et celui des Collèges et Universités collaborent de plus en plus étroitement.

Évaluation des besoins en matière d'immersion

Le ministère de l'Éducation s'apprête à rendre public un rapport sur les besoins en matière d'immersion. Cet examen de la politique du Ministère, qui s'appuie sur des données recueillies au cours de l'année scolaire 1986-1987, a deux objectifs : établir les lignes de conduite en matière de programmes d'études pour l'enseignement immersif et déterminer l'orientation en ce qui a trait à la formation des enseignants. En outre, le Ministère se propose de créer un comité consultatif de l'enseignement immersif en français qui devra se pencher sur les programmes en arts et lettres françaises (M-13) et formuler des recommandations pour en assurer l'amélioration.

Près de 6 p. 100 des élèves ontariens participent à des programmes d'immersion. Dans deux régions bilingues de l'Ontario, les inscriptions à ces programmes sont particulièrement élevées. Ainsi, dans le district scolaire d'Ottawa-Carleton, quelque 55 p. 100 des élèves qui sont entrés à la maternelle en septembre 1988 se sont inscrits en immersion et, à Sudbury, près d'un tiers des élèves des écoles primaires publiques suivent des cours immersifs. Dans les écoles du Conseil scolaire de Toronto où tous les enfants ont accès à ce programme et, le cas échéant, au transport, l'inscription aux cours d'immersion longs se stabilise. Cette situation tient peut-être au fait que le Conseil propose cinq possibilités d'enseignement du français langue seconde, dont l'accès aux programmes immersifs à différents niveaux.

Mais l'immersion suscite des interrogations dans certains milieux. C'est ainsi que le Conseil de l'éducation franco-ontarienne a commandé une étude pour déterminer les répercussions des programmes immersifs sur les écoles de langue française. Si le rapport conclut que la popularité des programmes immersifs n'incite pas les parents francophones à y inscrire leurs enfants et à délaisser ainsi l'école de langue française, la majorité des anglophones interrogés souhaitent que les jeunes anglophones bilingues puissent fréquenter des écoles francophones. Les auteurs du rapport ont cependant dit craindre que les administrateurs scolaires du secteur minoritaire ne soient « tentés d'assouplir les critères d'admission en ce qui a trait à la langue maternelle », étant donné que le financement des deux programmes se fondait sur le nombre des inscriptions. Pareille pratique, ont-ils tenu à souligner, pourrait éventuellement aboutir à l'anglicisation des écoles françaises. Au moment de l'étude, on trouvait autant d'élèves dans les écoles françaises que dans les programmes immersifs, soit quelque 90 000 respectivement. Si la recherche montre que l'anglais devient la langue de communication lorsque les étudiants francophones et anglophones se retrouvent ensemble, cette étude révèle que les craintes des chercheurs ne sont pas partagées par tous les francophones.

Manitoba

Les centres immersifs et les écoles à double régime pédagogique

Près de 9 p. 100 de la clientèle scolaire du Manitoba étant inscrite aux programmes immersifs, les questions liées à l'accès ont cédé le pas à des préoccupations d'un autre ordre au sujet de l'immersion. C'est ainsi qu'un vif débat s'est amorcé sur les mérites respectifs des centres immersifs — où tout se passe en français — et des écoles à double régime pédagogique — lesquelles dispensent parallèlement les programmes anglais réguliers et l'enseignement immersif. Bien que la Canadian Parents for French soit d'avis que, du point de vue pédagogique, la formule du centre immersif est supérieure, nombre de parents favorisent l'école à double régime au primaire parce qu'ils préfèrent que leurs enfants fréquentent l'école locale. Si le ramassage scolaire des élèves plus âgés ne soulève pas autant d'opposition, cela n'en est pas moins devenu un sujet de préoccupation, même au secondaire. Certains parents souhaitent que l'école secondaire d'immersion, actuellement en voie de construction dans la division scolaire de Saint-Vital, offre également un programme d'anglais.

Le projet de politique au sujet des programmes immersifs en français, rendu public en janvier 1987, n'a pas encore reçu l'approbation du ministère de l'Éducation. Le document prétend qu'une école à double régime pédagogique dont l'administration est unilingue anglaise peut difficilement réussir à créer un climat francophone.

Le français au secondaire

Un sondage officieux mené en 1987 par la Canadian Parents for French montre que la gamme de cours en français offerts au secondaire est très restreinte ; ce qui pourrait expliquer en partie le pourcentage élevé de décrocheurs. Aux yeux de certains parents, les conseils scolaires ne font pas suffisamment de planification à long terme dans le domaine des programmes d'études au secondaire en prévision de l'arrivée des étudiants des programmes immersifs du primaire.

Une initiative prometteuse du ministère de l'Éducation est la création de trois cours en français — sciences naturelles, calcul et sciences humaines — qui seront offerts par le biais du télé-enseignement. Conçu à l'origine à l'intention des élèves anglophones, le cours de calcul sera offert à titre expérimental aux étudiants des programmes en français et des cours immersifs dès février 1989. Les deux autres cours seront expérimentés en 1989-1990. Le Ministère a également publié une brochure de 44 pages intitulée *French immersion : qu'est-ce que c'est ?* destinée aux parents dans le but de leur faire connaître ce que leurs enfants apprennent à l'école.

Saskatchewan

En Saskatchewan, l'étude du français langue seconde n'est pas obligatoire. Au primaire, là où ces cours existent, on suggère 20 minutes par jour, mais on recommande 30 minutes. Au secondaire, on recommande qu'elle soit de 100 heures par an. Le ministère de l'Éducation a achevé cette année sa révision des

programmes-cadres de français offerts de la maternelle à la douzième année. Il a entrepris par ailleurs un projet d'envergure visant à produire du matériel didactique relié aux programmes immersifs et conçus spécialement pour les jeunes de la province. L'expansion de l'enseignement immersif suscite cependant une certaine opposition, notamment de la part de ceux qui estiment que ce programme empiète sur les ressources financières déjà maigres des régions éloignées et où la clientèle scolaire n'est pas nombreuse. Quoi qu'il en soit, le taux des inscriptions aux cours immersifs a augmenté de 10 p. 100 par rapport à l'an dernier et la popularité des programmes-cadres ne cesse de s'accroître.

L'entente-cadre conclue en 1988 entre le Canada et la Saskatchewan « prévoit la création d'un institut de formation linguistique administré par un conseil », lequel sera au service des collectivités francophone et anglophone, mais qui s'adressera tout particulièrement aux besoins des minorités. « Cette entente a pour objet de multiplier, à l'intention des adultes, les programmes d'études et de formation professionnelle en français au niveau postsecondaire. » Le gouvernement fédéral consacrera 17 millions de dollars au cours des cinq prochaines années à la construction d'un immeuble, à l'achat de matériel, à la mise au point de programmes et à la création de bourses d'études et de perfectionnement. Également, « le Canada et la Saskatchewan reconnaissent le besoin de multiplier les possibilités d'apprentissage de la langue seconde dans les écoles de la province ».

La section provinciale de la Canadian Parents for French, la Commission des écoles fransaskoises et l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan ont publié une brochure portant sur les différences qui existent entre les programmes immersifs et l'éducation en langue française. Intitulée *French Language Education in Saskatchewan/Éducation en langue française en Saskatchewan*, elle expose brièvement les besoins et les objectifs distincts des deux programmes ainsi que leur vision complémentaire.

Alberta

Controversé, le projet de loi 59 de l'Alberta visant l'éducation a été retiré et remplacé par le projet de loi 27, adopté à la fin de l'année. Au cours des discussions entourant le projet de loi 59, la Canadian Parents for French a exprimé le désir que la nouvelle *Loi scolaire* garantisse l'accès aux cours immersifs. Bien que leurs recommandations n'aient pas été retenues, la nouvelle législation établit une distinction nette entre les programmes spéciaux (l'immersion, par exemple) et l'enseignement dans la langue minoritaire. La nouvelle politique en matière d'enseignement de la langue seconde en Alberta, rendue publique en novembre 1988 et qui sera mise en œuvre en 1989-1990, traite de certaines des préoccupations formulées par les parents. Les grandes orientations, les lignes directrices et les règles touchant le partage des responsabilités s'appliquent à l'enseignement en français et en anglais ainsi qu'à celui des langues patrimoniales et

autochtones. L'énoncé de politique précise en outre que la province s'engage à favoriser l'apprentissage du français et « d'un éventail de langues, et à aider les étudiants dont la langue maternelle n'est pas l'anglais à apprendre cette langue ». On s'y engage également à promouvoir l'éducation en français. Pour ce qui est du français langue seconde, le ministère de l'Éducation en préconisera « l'apprentissage en offrant des programmes et des services d'enseignement immersif et autres ». On y indique de façon explicite que les programmes d'immersion constituent l'un des moyens d'apprendre le français.

L'immersion étant toujours considérée comme un programme facultatif, les conseils scolaires ont le droit d'exiger, pour les élèves qui ne sont pas du quartier, des frais de transport et de surveillance des réfectoires. Certains parents refusent de payer la note. À Edmonton, un père de famille a même porté sa cause devant les tribunaux. Certains conseils scolaires se retrouvent donc dans la situation désagréable d'avoir à recourir à des agences de recouvrement.

Le contenu des programmes albertains de français langue seconde fait présentement l'objet d'un réexamen. En septembre 1989, un projet-pilote d'enseignement à distance du français langue seconde sera offert dans les écoles secondaires du nord de la province, où l'enseignement du français était inexistant. Les cours, télédiffusés en direct deux fois la semaine, seront complétés par des téléconférences, des cahiers d'exercices, voire des logiciels. Si la transmission vidéo sera unidirectionnelle, le système audio lui, sera bidirectionnel, permettant ainsi aux étudiants de dialoguer avec le professeur.

Certains enseignants de l'extérieur de la province éprouvent des difficultés d'adaptation dans les collectivités où ils enseignent. En 1988, l'Alberta School Board Association for Bilingual Education a parrainé une semaine d'accueil pour informer les nouveaux enseignants sur une gamme de sujets d'ordre pratique et pédagogique.

Colombie-Britannique

En 1988, la Commission royale d'enquête sur l'éducation de la Colombie-Britannique a publié un rapport intitulé *A Legacy for Learners*. Selon ce document, un programme d'études vraiment complet englobe nécessairement l'apprentissage d'une langue seconde. « Étant donné la dualité linguistique du Canada, il serait tout simplement logique d'apprendre le français et d'en commencer l'enseignement dès les premières années du primaire puisque les études démontrent que les jeunes enfants ont beaucoup de facilité à apprendre une langue. » La Commission a recommandé au ministère de l'Éducation d'élaborer un programme commun pour les élèves de la première à la dixième année, lequel devra comprendre l'enseignement du français langue seconde. On ne peut plus opportune, cette recommandation correspond au projet du Ministère d'offrir un nouveau programme-cadre de français langue seconde à l'échelle de la province dès septembre 1990.

Entre-temps, les intéressés examinent les résultats d'une étude sur les diverses méthodes d'enseignement du français. Publiée en janvier dernier, cette étude intitulée *The British Columbia French Immersion Assessment*, qu'ont menée deux professeurs de l'Université Simon Fraser, souligne que les élèves des classes d'immersion en français égalent les locuteurs d'origine pour ce qui est de la compétence communicative ... mais non sur le plan de la facilité d'expression, de la prononciation et de la grammaire. Leur rapport souligne en outre que ces jeunes rivalisent — quand ils ne les surpassent pas — avec les élèves de l'enseignement régulier en anglais pour ce qui est de la lecture dans leur langue maternelle, des mathématiques et des sciences.

Les auteurs de l'étude concernant les élèves des classes de quatrième et septième années soulignent qu'il y a lieu de travailler davantage la lecture, et recommandent, entre autres, que les titulaires des classes immersives incitent les élèves avec plus de vigueur, à lire davantage en français tant à l'école qu'à la maison.

À l'instar de leurs collègues de la Saskatchewan, les membres de la section provinciale de la Canadian Parents for French se sont unis à l'Association des parents du programme-cadre de français pour rédiger la brochure intitulée *French Language Programs for British Columbians/Éducation en français, Deux clientèles, Deux programmes*. Le document insiste sur le fait que les élèves minoritaires ont des besoins linguistiques, culturels et éducatifs distincts ainsi qu'une identité propre, et il définit clairement les critères d'admissibilité aux programmes français offerts à l'échelle de la province ainsi que leurs objectifs et leurs principales caractéristiques.

L'immersion, de même que les programmes-cadres de français, continuent de gagner rapidement du terrain. Parallèlement, la demande visant l'enseignement d'autres langues, en particulier certaines langues asiatiques, se fait de plus en plus forte. Par exemple, nombre de jeunes de toutes origines ethniques suivent des cours de japonais et de mandarin. La connaissance de l'anglais langue seconde revêt une importance croissante tant chez les jeunes que chez les adultes. À Vancouver, près de 50 p. 100 des élèves du primaire ont une langue maternelle autre que l'anglais.

Yukon

En 1988, l'Université Simon Fraser a effectué une évaluation des programmes d'immersion en français qui devrait contribuer à orienter leur développement au cours des prochaines années. Selon l'étude, « les élèves en immersion de tous les niveaux font des progrès dans les diverses disciplines ayant fait l'objet d'un test. En outre, les élèves des classes supérieures... sont manifestement bien disposés face au bilinguisme... »

Comme dans le cas des élèves de la Colombie-Britannique, le développement des compétences en lecture doit être poursuivi activement. Dans ce domaine, l'étude a révélé que les élèves de cinquième et de septième année se distinguent par leur performance en lecture française par rapport à la moyenne canadienne. Aussi les chercheurs ont-ils recommandé d'essayer de découvrir les facteurs qui contribuent au succès de ces élèves.

Contrairement à nombre d'autres régions, le Yukon n'est pas touché par la pénurie d'enseignants francophones. Il ne s'agit pas d'accroître leur compétence de la langue, mais d'améliorer leur formation pédagogique. Depuis janvier 1989, la Faculté Saint-Jean offre deux cours de perfectionnement professionnel à distance, dont l'un porte exclusivement sur l'enseignement du français langue seconde au primaire.

Territoires du Nord-Ouest

Dans les Territoires du Nord-Ouest, les programmes bilingues signifient souvent l'enseignement de l'anglais et d'une langue autochtone. À Yellowknife, là où est situé le centre d'apprentissage du français langue seconde, les parents continuent de faire pression auprès de Radio-Canada pour avoir accès aux émissions de radio et de télévision en langue française. Parmi les activités en français, signalons le Camp de neige organisé par la Canadian Parents for French et le Festival annuel de la francophonie de Yellowknife. Il est possible que certains élèves participent à RENDEZ-VOUS CANADA qui se tiendra en Alberta cette année. Un nouveau programme-cadre de français destiné aux élèves de la première à la sixième année devrait être implanté dès septembre 1989.

C.1

EFFECTIFS DES PROGRAMMES DE LANGUE SECONDE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES

PROVINCE[a]		Population scolaire totale	TOTAL EFFECTIFS-EN LANGUE SECONDE	PROGRAMMES D'IMMERSION EN FRANÇAIS	
				Effectifs	Écoles offrant des cours d'immersion
Terre-Neuve	1977-1978	156 168	67 791	95	3
	1987-1988[r]	136 228	77 145	2 979	28
	1988-1989[p]	132 580	78 000	3 300	28
Île-du-Prince-Édouard	1977-1978	27 628	16 495	541	7
	1987-1988[r]	24 747	16 110	3 033	23
	1988-1989[p]	24 620	16 300	3 300	23
Nouvelle-Écosse	1977-1978	198 097	88 991	127	3
	1987-1988[r]	169 478	101 229	3 490	49
	1988-1989[p]	167 700	101 000	4 000	50
Nouveau-Brunswick	1977-1978	162 229	70 629	3 179	34
	1987-1988[r]	138 531	72 500	15 458	102
	1988-1989[p]	136 600	70 000	15 500	102
Québec	1977-1978	1 260 983	667 472		
Élèves inscrits aux cours d'anglais langue seconde	1987-1988[r]	1 036 180	576 300	Aucun programme d'immersion en anglais	
	1988-1989[p]	1 030 600	573 200		
Québec	1977-1978	n.d.	n.d.	17 754	n.d.
Élèves inscrits aux cours de français langue seconde	1987-1988[r]	n.d.	n.d.	18 750	n.d.
	1988-1989[p]	n.d.	n.d.	19 000	n.d.
Ontario	1977-1978	1 950 308	883 269	12 764	160
	1987-1988[r]	1 823 800	1 044 300	108 000	830
	1988-1989[p]	1 845 000	1 075 000	115 000	840

[a] Ces chiffres représentent tous les élèves des écoles publiques au Québec.

NIVEAU ÉLÉMENTAIRE[a] (Programme-cadre)			NIVEAU SECONDAIRE[a] (Programme-cadre)		
Population scolaire dont la langue d'enseignement est l'anglais (Le français au Québec)	Langue seconde[c] Effectifs	%	Population scolaire dont la langue d'enseignement est l'anglais (Le français au Québec)	Langue seconde[c] Effectifs	%
93 440	33 585	35,9	62 453	34 111	54,6
68 101	36 802	54,0	64 962	37 364	57,5
65 300	37 200	57,0	63 780	37 500	58,8
13 284	7 351	55,3	13 171	8 603	65,3
10 302	6 059	58,8	10 908	7 018	64,3
10 000	6 200	62,0	10 810	6 800	62,9
100 529	30 025	29,9	91 545	58 839	64,3
83 723	46 049	55,0	78 463	51 690	65,9
82 910	46 210	55,7	76 990	50 790	66,0
49 019	29 563	60,3	56 930	37 887	66,6
36 619	31 989	87,4	40 505	25 053	61,9
35 800	31 000	86,6	38 300	23 500	61,4
580 351	214 730	37,0	473 402	463 934	98,0
602 680	252 000	41,8	326 500	320 000	98,0
602 100	255 000	42,4	324 500	318 000	98,0
Voir le tableau C.2 (Enseignement dans la langue de la minorité)			Voir le tableau C.2 (Enseignement dans la langue de la minorité)		
1 221 579	650 136	53,2	612 574	220 369	36,0
1 025 700	690 000	67,3	597 600	246 300	41,2
1 032 000	710 000	68,8	605 000	250 000	41,3

Suite

PROVINCE[2]		Population scolaire totale	TOTAL EFFECTIFS-EN LANGUE SECONDE	PROGRAMMES D'IMMERSION EN FRANÇAIS	
				Effectifs	Écoles offrant des cours d'immersion
Manitoba	1977-1978	221 408	85 619	1 667	13
	1987-1988	199 389	106 525	16 395	84
	1988-1989	199 100	108 000	18 000	85
Saskatchewan	1977-1978	216 248	53 804	407	2
	1987-1988	203 499	92 877	8 398	58
	1988-1989	204 100	102 300	9 300	58
Alberta	1977-1978	439 804	n.d.	n.d.	n.d.
	1987-1988	452 605	162 678	22 779	145
	1988-1989	460 100	177 000	26 000	150
Colombie-Britannique	1977-1978	527 769	161 110	1 301	15
	1987-1988	491 309	209 856	21 404	164
	1988-1989	493 200	218 000	27 000	170
Yukon	1977-1978	5 394	n.d.	n.d.	n.d.
	1987-1988	4 896	2 695	318	2
	1988-1989	5 000	2 950	390	2
Territoires du Nord-Ouest	1977-1978	12 717	n.d.	n.d.	n.d.
	1987-1988	13 386	4 046	310	4
	1988-1989	13 400	4 100	350	4
TOTAL	**1977-1978**	**5 178 753**	**(1)**	**37 835**	**237**
	1987-1988	**4 694 048**	**2 485 011**	**221 314**	**1 489**
	1988-1989	**4 712 000**	**2 544 850**	**241 140**	**1 512**

(1) Le total de 1977-1978 s'élève à 2 112 934, lorsque les chiffres sont additionnés verticalement. Additionnés horizontalement, les chiffres pour cette même année donnent un total de 2 240 949. Cela est dû à la non-disponibilité des données pour l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest.

– Là où aucune indication n'est donnée, la langue seconde enseignée est le français.

[2] Estimation de Statistique Canada.

[3] Voir le tableau C.2 pour le nombre d'élèves inscrits aux programmes d'enseignement dans la langue de la minorité.

[4] M à 6 sauf en Ontario (M à 8), en Colombie-Britannique et au Yukon (M à 7).

NIVEAU ÉLÉMENTAIRE[a] (Programme-cadre)			NIVEAU SECONDAIRE[a] (Programme-cadre)		
Population scolaire dont la langue d'enseignement est l'anglais (Le français au Québec)	Langue seconde[b] Effectifs	%	Population scolaire dont la langue d'enseignement est l'anglais (Le français au Québec)	Langue seconde[b] Effectifs	%
110 831	42 576	38,4	100 707	41 376	41,1
90 035	48 640	54,0	87 734	41 490	47,3
88 850	49 000	55,1	87 100	41 000	47,1
110 382	4 928	4,5	104 075	48 469	46,6
106 539	40 776	38,3	87 194	43 703	50,1
106 400	48 000	45,1	87 000	45 000	51,7
216 656	52 435	24,2	215 899	58 903	27,3
234 000	65 524	28,0	193 937	74 375	38,4
238 000	71 400	30,0	194 200	79 600	41,0
305 574	75 740	24,8	220 894	84 069	38,1
278 999	91 223	32,7	188 985	97 229	51,4
278 200	94 000	33,8	186 000	97 000	52,2
3 545	1 346	38,0	1 849	939	50,8
2 836	1 430	50,4	1 696	947	55,8
2 860	1 600	55,9	1 700	960	56,5
8 801	2 100	23,9	3 916	1 100	28,1
9 103	2 244	24,7	3 973	1 492	37,6
9 100	2 250	24,7	3 950	1 500	38,0
2 813 991	**1 144 515**	**40,7**	**1 957 415**	**1 058 599**	**54,1**
2 548 637	**1 312 736**	**51,5**	**1 682 457**	**946 661**	**56,3**
2 551 520	**1 351 860**	**53,0**	**1 679 330**	**951 650**	**56,7**

[a] 7 à 12 sauf en Ontario (9 à 13), au Québec (7 à 11), en Colombie-Britannique et au Yukon (8 à 12).
[b] Données révisées depuis la parution du *Rapport annuel 1987*.
n.d. Données non disponibles.

Source : Statistique Canada, Division de l'enseignement élémentaire et secondaire.

C.2

PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

Nombre d'élèves inscrits aux programmes conçus pour permettre aux enfants de la minorité de langue officielle (l'anglais au Québec et le français ailleurs) d'étudier dans leur langue maternelle ; classes où ces programmes sont assurés ; nombre d'écoles les dispensant, selon les provinces et territoires, 1970-1971, 1987-1988 et 1988-1989

		Élèves inscrits	Classes	Écoles
Terre-Neuve	1970-1971	185	M à 10	1
	1987-1988	186	M à 6, 10 à 12	4
	1988-1989	200	M à 6, 10 à 12	4
Île-du-Prince-Édouard	1970-1971	796	1 à 12	7
	1987-1988	504	1 à 12	2
	1988-1989	510	1 à 12	2
Nouvelle-Écosse	1970-1971	7 388	P à 12	32
	1987-1988	3 802	P à 12	19
	1988-1989	3 800	P à 12	19
Nouveau-Brunswick	1970-1971	60 679	M à 12	196
	1987-1988	45 949	M à 12	157
	1988-1989	47 000	M à 12	160
Québec	1970-1971	248 855	M à 11	519
	1987-1988	107 000	M à 11	375
	1988-1989	104 000	M à 11	370
Ontario	1970-1971	115 869	M à 13	381
	1987-1988	92 500	M à 13	365
	1988-1989	93 000	M à 13	365
Manitoba	1970-1971	10 405	M à 12	49
	1987-1988	5 225	M à 12	28
	1988-1989	5 150	M à 12	28
Saskatchewan	1970-1971	765	M à 12	12
	1987-1988	1 368	M à 12	14
	1988-1989	765	M à 12	14

Suite

		Élèves inscrits	Classes	Écoles
Alberta	1970-1971	n.d.	n.d.	n.d.
	1987-1988[r]	1 889	M à 12	18
	1988-1989[e]	1 900	M à 12	18
Colombie-Britannique	1970-1971	-	-	-
	1987-1988[r]	1 921	M à 12	37
	1988-1989[e]	2 000	M à 12	37
Yukon	1970-1971	-	-	-
	1987-1988[r]	46	M à 7-9	2
	1988-1989[e]	50	M à 9	2
Territoires du Nord-Ouest	1970-1971	-	-	-
	1987-1988[r]	-	-	-
	1988-1989[e]	-	-	-
TOTAL	**1970-1971**	**444 942**		**1 197**
	1987-1988[r]	**260 390**		**1 021**
	1988-1989[e]	**259 010**		**1 019**

[e] Estimation de Statistique Canada.

[r] Données révisées depuis la parution du *Rapport annuel 1987*.

n.d. Données non disponibles.

Source : Statistique Canada, Division de l'enseignement élémentaire et secondaire.